

Indications pour l'enseignant-e

Histoire suisse : Le service mercenaire*

Avant-propos

* Nous utiliserons la dénomination de « service mercenaire » par simplification. Comme l'explique une fiche d'approfondissement destinée aux enseignants, il serait plus à propos de parler de « service capitulé ».

Objectif de la séquence :

- Se familiariser avec les causes et le fonctionnement du service mercenaire du point de vue d'un simple soldat
- Montrer en quoi consiste le travail d'un historien (traitement des sources)
- Présenter le genre très à la mode de l'Histoire fiction et en démontrer les ressorts
- Evoquer le phénomène de propagande basé sur les hauts faits d'une nation
- Mettre en évidence le patrimoine régional : l'Hôtel Ratzé (aujourd'hui le MAHF), la place du Marché aux poissons (en face de l'église des Cordeliers), la Chancellerie.

Plan général

Activités autour de cinq fausses lettres de Joseph, jeune Fribourgeois qui part au service mercenaire pour rembourser une dette familiale.

1. Fiche « Quelles sources » à faire en introduction ou en conclusion
2. Lettre I : Le départ et ses motivations
3. Lettre II : Le trajet jusqu'en France et l'évocation de Pierre Koenig
4. Lettre III : La dure vie des soldats, bien loin de la glorification des Guerres d'Italie
5. Lettre IV : La guerre et la solidarité entre soldats d'une même région
6. Lettre V : Description d'une bataille et du retour
7. Deux visions du mercenariat en images et en guise de conclusion
8. Prolongements et liens avec d'autres branches

Remarques méthodologiques

La séquence peut débuter ou se terminer par un questionnement autour de l'authenticité des lettres. Peut-on parler de documents historiques ou non ? Quelle est la différence entre une source primaire et une source secondaire ? Des pistes sont données dans le corrigé pour aborder l'historiographie.

Ce questionnement est également l'occasion d'évoquer le roman historique, ses qualités et ses défauts, son fonctionnement. Les cinq lettres correspondent à ce genre littéraire et peuvent ainsi devenir des exemples : comment l'auteur s'y est-il pris pour les écrire ? Pour mener à bien ce débat, l'enseignant peut s'appuyer sur la fiche « Quelles sources ? ». Notons que cette partie de la séquence peut aussi être appréhendée comme une conclusion, tout dépendra du ton qu'aura voulu donner l'enseignant à son cours.

Deux types de questionnaires différents sont à disposition pour chaque lettre.

- Le premier est composé de questions précises qui mettent en évidence les connaissances à acquérir à la fin de la séquence : fiche « Lettre I questions »
- Le deuxième part du principe que les élèves sont à même de repérer les informations utiles sans aide extérieure et donc sans question : cf. fiche pour l'élève intitulée : « Lettre I seuls ». La consigne est de repérer les informations historiques. Contrairement aux autres fiches de travail, celle-ci n'a pas son propre corrigé car les réponses sont les mêmes que la fiche de récapitulation « Résumé lettres ».

Un travail de compréhension de texte est aussi demandé lorsque les groupes présentent leurs lettres : de qui parle-t-on, que se passe-t-il, ... Chaque enseignant

décidera du poids qu'il veut donner à cette partie : les groupes fournissent un résumé au reste de la classe, ils affichent les étapes essentielles au beamer ou alors ils se contentent de raconter la lettre de façon complète et précise.

Deux façons de procéder sont proposées pour le déroulement de la séquence :

Version I

- Fiche « Quelles sources ? » (en introduction ou en conclusion).
- L'enseignant divise la classe en cinq groupes. Il distribue à chaque groupe une lettre et la fiche de travail qui s'y rapporte (« *Lettre I questions* » ou « *Lettre I seuls* »)
- Chaque groupe présente sa lettre au reste de la classe. Les auditeurs remplissent leur tableau de synthèse (fiche « *Résumé lettres* ») distribué préalablement.

Pour plus de précisions, l'enseignant peut aussi décider de distribuer à chaque auditeur les fiches « *Lettre I questions* ». Le travail sera alors plus long.

- Autre dispositif : créer des groupes dans lesquels se trouvent des lecteurs des différentes lettres. Les élèves remplissent alors, entre eux, le tableau de synthèse (fiche « *Résumé lettres* ») distribué avant la refonte des groupes. Même fonctionnement avec les fiches « *Lettre I questions* »
- Conclusion en images (fiche « *conclusion images* »). Cette fiche regroupe deux visions du mercenariat, l'une positive, frisant la propagande et l'autre très négative émanant d'un ancien mercenaire. Si les fiches « *Résumé lettres* » n'ont pas été distribuées avant, elles peuvent l'être à ce moment-là (ou pas du tout...).

Version II

- Fiche « Quelles sources ? » (en introduction ou en conclusion).
- Les élèves lisent toutes les lettres (seuls ou en groupes) et remplissent toutes les fiches de travail qui s'y rapportent. L'avantage de cette version est que l'élève entre dans la vie d'un mercenaire et réussit à s'identifier à lui.
- La fiche « *Résumé lettres* » servira alors de conclusion.
- Conclusion en images et les deux visions du service mercenaire.

Petites recherches

- Dans le questionnaire de certaines lettres, il est demandé aux élèves de faire quelques petites recherches personnelles qui peuvent aisément être données en devoirs.

Notons d'ailleurs que les documents proposés se prêtent tous à être donnés en devoirs.

Ces petites recherches peuvent aussi être appliquées pour les propositions de prolongement.

Prolongements

Les corrigés des fiches de travail en rapport avec les lettres (« *Lettre I questions* »), proposent des prolongements. Voici quelques exemples :

- Travail sur un bâtiment (Hôtel Ratzé, une fiche fournie par le Services des biens culturels du canton de Fribourg est à disposition en annexe. Aujourd'hui ce bâtiment est le *MAHF*, une visite est donc aussi possible, et ce d'autant plus qu'une salle entière y est consacrée au service mercenaire). Notons que la Chancellerie, endroit où avaient lieu les serments, est elle aussi encore visible.
- Travail sur une place (le Marché aux poissons, une fiche fournie par le Services des biens culturels du canton de Fribourg est aussi à disposition en annexe)
- Travail sur un tableau (Portrait de Koenig, visible au *MAHF*, premier portrait equestre de Suisse. Une fiche fournie par le *MAHF* est à disposition en annexe et un article de [La Gruyère](#) en parle.

- Travail autour du patois, du *Ranz des vaches* et de la fête des vignerons.
- Travail autour des œuvres musicales en rapport avec le *Ranz des vaches*. (Troisième partie de l'ouverture du *Guillaume Tell* de Gioachino Rossini, troisième mouvement de la *Symphonie fantastique* d'Hector Berlioz, *Le Triomphe de la République ou Le Camp de Grand Pré*, divertissement de Francois-Joseph Gossec sur un livret de Marie-Joseph Chénier, livre III de *l'Album d'un voyageur* de Franz Liszt, mélodie de Giacomo Meyerbeer (Source : Wikipedia)).
- Travail autour des enfants soldats : est-ce toujours d'actualité ? Où cette pratique est-elle encore courante ? (ex : un article sur Wikipedia y est consacré).
- Travail autour du service mercenaire aujourd'hui. Les motivations sont-elles les mêmes ? Le fonctionnement a-t-il changé ? Qui devient mercenaire ? (ex : deux articles du Figaro sur la situation libyenne :
<http://www.lefigaro.fr/international/2011/02/22/01003-20110222ARTFIG00718-des-mercenaires-africains-pour-les-basses-339uvres-de-kadhafi.php> ; <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/08/11/97001-20110811FILWWW00311-gb-pour-la-libyeil-y-a-des-mercenaires.php>.)

Liens avec le PER

SHS 32 :

... En distinguant les faits historiques de leurs représentations dans les œuvres et les médias (le roman historique)

Démarches historiennes

Les sources

- identification et mise en évidence des manipulations et des contradictions dans les sources Histoire et mémoire (le roman historique)

Les représentations de l'Histoire

- Identification et analyse des différents éléments d'un documentaire ou d'une fiction
- Repérage et analyse des références historiques, des anachronismes, des erreurs et falsifications

(nos lettres sont une falsification honnête puisque tout est faux mais néanmoins exact. On présente des vérités historiques à travers une fiction, une habitude que prennent même de plus en plus les reportages historiques. Le roman historique peut à nouveau être mis en avant).

Histoire et mémoire

- identification des différences entre le récit d'un témoin et un texte d'histoire savante (le roman historique et nos lettres jouent sur ce mélange parfois risqué).

Étude des permanences et changements dans l'organisation des sociétés

Dimension sociale et culturelle

Mise en évidence des modes de résolution ou de justification des inégalités sociales (le mercenariat montre bien ces inégalités sociales).

Dimension économique

- Explication des changements induits par ces révolutions (la proto-industrialisation implique la fin du mercenariat).

Dimension politique

- Explication des concepts de pouvoir et de système politique (les patriciens qui gèrent le mercenariat en tirent les bénéfices et utilisent les gens du peuple).

SHS 33

... En classant et en synthétisant de manière critique les ressources documentaires

Liens avec d'autres branches

- Français :
Ecrire un texte se basant sur une période historique vue en classe (exemple : les Grandes Découvertes, la Renaissance,...)
Dans le cadre de l'évolution de la langue, étude du patois à travers un chant vu en Histoire (*Le Ranz des vaches*)
- Ethique :
A-t-on le droit de tuer pour nourrir sa famille, peut-on excuser les mercenaires d'aujourd'hui ?...
L'exclusion de l'étranger (de nos mercenaires en France aux migrants actuels).
- Arts visuels :
Etude d'un tableau et d'un genre pictural à travers le portrait équestre de Pierre Koenig (fiche du MAHF à disposition).
- Education musicale :
Etude d'un chant traditionnel (*Le Ranz des vaches*).
Rémanences d'un chant folklorique dans des œuvres musicales majeures (cf. point consacré aux prolongements).

QUELLES SOURCES ?

Donne la définition du « roman historique » :

.....

Quelles sont ses caractéristiques (qualités et défauts) ?

.....

Explique les différents éléments dont un romancier devrait tenir compte s'il veut écrire un roman historique.

.....

Donne les deux qualités les plus importantes d'un bon roman historique.

.....

Pourquoi les lettres de Jean font-elles partie de ce genre littéraire ? Justifie ta réponse.

.....

En sachant que ce genre littéraire est considéré comme une « source secondaire », donne la définition d'une « source primaire ».

.....

Trouve un exemple de source primaire.

.....

Peut-on se baser sur un roman historique pour un exposé d'histoire ? Pourquoi ?

.....

QUELLES SOURCES ?

Donne la définition du « roman historique » :

Un roman historique est un roman qui prend pour toile de fond un épisode (parfois majeur) de l'Histoire, auquel il mêle généralement des événements et des personnages réels et fictifs. Le roman historique est apparu à la fin du XVII^e siècle avec comme principaux auteurs Madame de Lafayette et César Vichard de Saint-Réal. Le roman historique s'efforce d'apparaître vraisemblable en regard de la vérité historique et l'auteur s'appuie généralement sur une importante documentation.

Quelles sont ses caractéristiques (qualités et défauts) ?

La toile de fond est une époque historique vérifique, parfois il y a même des noms de personnes qui ont réellement existé mais l'histoire est inventée. Son but est de mêler le vrai et le faux sans que son lecteur ne s'en rende compte.

Qualité : faire voyager dans une époque, faire découvrir une époque / Défaut : l'auteur peut travestir la réalité comme bon lui semble, il n'a pas le contrat de l'historien à respecter

Explique les différents éléments dont un romancier devrait tenir compte s'il veut écrire un roman historique.

Se documenter sur l'époque qu'il veut traiter (trouver des sources), inventer une histoire qui se déroulera à cette époque en évitant les anachronismes.

Donne les deux qualités les plus importantes d'un bon roman historique.

Etre agréable à lire, être bien écrit, suspens, ... / Respecter l'Histoire ou au moins faire vrai... Tout dépend du sérieux de l'auteur. Rendre les élèves attentifs au fait qu'au cinéma, il y a les mêmes risques...

Pourquoi les lettres de Joseph font-elles partie de ce genre littéraire ? Justifie ta réponse.

L'auteur s'est documenté sur la vie et l'époque des mercenaires et a inventé une histoire à partir des sources qu'il a trouvées. Il y a donc une histoire inventée sur un fond vrai. Il ne s'agit pas de vraies lettres qu'on aurait découvertes (source primaire, cf. question suivante). On peut aussi insister sur le pouvoir de l'enseignant qui aurait pu les présenter comme authentiques... Ce sera aussi l'occasion d'évoquer le « doute méthodique » que l'on doit avoir lorsqu'on parle d'Histoire.

En sachant que ce genre littéraire est considéré comme une « source secondaire », donne la définition d'une « source primaire ».

C'est un document historique, une source qui nous parvient directement du passé, à l'état brut. Les rendre attentifs au fait que les livres d'Histoire sont des sources secondaires.

Trouve un exemple de source primaire.

Une vraie lettre de soldat, les témoignages de Las Casas par rapport à la découverte du nouveau monde, des documents officiels d'une époque...

Peut-on se baser sur un roman historique pour un exposé d'histoire ?

Non, on ne sait pas si toutes les informations sont correctes. Nos lettres fonctionnent parce que l'auteur s'est engagé à donner des informations exactes.

Le service mercenaire

Histoire suisse

Lettre I

Fribourg, Juin 1760

Chère famille,

Ce n'est qu'en 1924 que la collégiale est promue cathédrale du diocèse de Fribourg, Lausanne et Genève

Ça y est, j'ai signé un contrat de quatre ans dans une compagnie que veut lever ce Monsieur du château situé juste derrière le bois. Je suis désolé de ne pas venir vous dire au revoir, mais nous sommes partis très vite. Il lui manquait du monde pour la compagnie qu'il doit fournir au régiment de je ne sais plus qui, en France, près de Lille. J'ai donc dû répondre très rapidement, vu qu'il fallait encore passer à Fribourg pour faire notre assermentation à la Chancellerie. Ça a été l'occasion de revoir la collégiale de Saint-Nicolas, elle est vraiment magnifique. Comme la Chancellerie est toute proche, j'en ai profité pour m'en remettre à Dieu. Le Monsieur du château m'a dit que grâce à ces quatre années je pourrai rembourser la dette que Père avait contractée auprès de lui pour le contrat de fermage. Je ne sais pas trop ce qui va m'attendre, mais ce qui est bien, c'est que nous sommes plusieurs du village. On pourra s'entraider. Le capitaine a d'ailleurs insisté sur le fait qu'il voulait des gens de la même région : il y a même deux frères ainsi qu'un père avec son fils ! J'ai l'impression que les recruteurs n'ont oublié aucun hameau de notre coin de pays.

Parmi les partants il y a ce pauvre Jean qui, comme moi, avait toujours dit qu'il ne deviendrait jamais mercenaire. Il s'est justement fait berner par un de ces recruteurs. Cet homme qui paraissait très sympathique lui a payé à boire et, complètement ivre, Jean a signé son contrat de quatre ans. Aucune chance de s'en sortir, c'est signé ! En fait ils sont plusieurs à s'être fait avoir de cette façon. Si on ajoute ceux qui, comme moi, doivent rembourser une dette ou qui n'ont pas de travail, il n'y a pas beaucoup de gens motivés. Ah si, il y en a un qui m'énerve déjà : un certain Charles qui pense que tout ce qu'on raconte sur la guerre est vrai. Il se voit déjà grand capitaine, riche et célèbre. Il n'arrête pas de nous parler d'un certain Koenig à qui il veut à tout prix ressembler. C'est le recruteur qui lui a raconté cette histoire. Moi je crois que le service mercenaire, c'est comme grand-père l'a décrit : beaucoup de souffrances pour pas grand-chose. Mais quand je dis ça à certains camarades, ils me rient au nez et me disent que c'est tout le contraire, plein d'aventures, de découvertes et que seuls les lâches ne partent pas et qu'en plus on peut s'enrichir très facilement. Il y a même un jeune garçon dénommé Antoine qui s'est mis à pleurer lorsque le capitaine lui a annoncé qu'il ne partirait pas avec nous. En fait, son père a fait recours à la Chambre des recrues sous prétexte qu'on avait fait signer son fils mineur sans son accord. Il a gagné. Il paraît que c'est rare vu que cette Chambre est majoritairement constituée d'anciens officiers. C'est à elle que je devrai me plaindre si on ne m'accorde pas mes congés. Vivement le premier, le recruteur m'a dit que si je me comportais bien, il n'y aurait aucun problème et que j'en aurai beaucoup.

On va bientôt recevoir nos uniformes, notre matériel et de l'argent de route (je n'en aurai jamais eu autant dans la main !). Nos uniformes sont rouges, comme ceux de tous les régiments suisses. Ils sont très beaux mais à entendre les soldats qui nous entourent, ils n'ont vraiment pas l'air confortables et je me demande comment on peut se battre avec un accoutrement pareil. Vu que je suis plus grand que la moyenne j'ai reçu une prime. Le recruteur nous a aussi décrit physiquement dans son registre. Il nous a expliqué que c'est pour nous retrouver plus facilement au cas nous tenterions de déserter. Vu qu'on risque les galères et même la mort selon un camarade, je ne pense pas que beaucoup vont s'y risquer.

Demain, départ de Fribourg direction la France !

Je vous embrasse très fort

Joseph

Sources et auteurs

Sources :

- Informations à la base de la lettre tirées de :

- Steinauer, Jean, *Patriciens, fromagers, mercenaires, l'émigration sous l'Ancien Régime*, édition Payot, Lausanne, 2000.
- Walter, François, *Histoire de la Suisse*, tome I, Presses universitaires suisses, 2009.
- Alain-Jacques Czouz-Tornare, "Mercenaires", in Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8607.php>, version du 19.05.2011.

Auteur S.Cesa, sandro.cesa@fr.educanet2.ch

Mandant DICS

Expertise scientifique Jean Steinauer

Expertise pédagogique Francine Rey

Date de la dernière modification 21 octobre 2011

Copyright Cette ressource est publiée sous licence Creative Commons - utilisation sans modification autorisée sous conditions.
Pour plus d'informations sur ces conditions, consultez la page suivante :
<http://www.friportail.ch/page/creative-commons-nc-sa>

LETTRE I

1. Quelle est la durée du contrat de Joseph ? Où prête-t-il serment ? Ce bâtiment existe-t-il toujours aujourd'hui ? Trouves-en une illustration.

.....

2. Où part-il ?

.....

3. Pourquoi ne se sentira-t-il pas seul ?

.....

4. Donne quatre raisons différentes qui poussent ces garçons à partir ?

.....

.....

.....

5. En quoi l'histoire d'Antoine montre que le service mercenaire est tout de même encadré ?

.....

.....

6. Quel indice nous laisse toutefois penser que cette illustre chambre des recrues est partiale ?

.....

.....

7. Trouve un indice qui montre que beaucoup de monde est touché par cette émigration militaire.

.....

.....

8. Donne deux exemples actuels de cause d'émigration.

.....

.....

9. Pourquoi note-t-on l'apparence physique des jeunes recrues ?

.....

.....

10. Pourquoi Joseph est-il à la fois satisfait et mécontent de son uniforme ?

.....

.....

11. En t'appuyant sur cette lettre, quel est ton avis concernant le service mercenaire ?

.....

.....

.....

LETTRE I

1. Quelle est la durée du contrat de Joseph ? Où prête-t-il serment ? Ce bâtiment existe-t-il toujours aujourd'hui ? Trouves-en une illustration.

Quatre ans, à la Chancellerie à Fribourg, oui.

2. Où part-il ?

En France, près de Lille. La France est la destination privilégiée des Suisses depuis la paix perpétuelle signée après Marignan.

3. Pourquoi ne se sentira-t-il pas seul ?

Beaucoup de gens de sa région et même de son village l'accompagnent. Le but est de former un esprit de corps. Comme nous le verrons dans une autre lettre, plus les gens se connaissent mieux c'est.

4. Donne cinq raisons différentes qui poussent ces garçons à partir ?

1. *Rembourser une dette*
2. *L'aventure*
3. *Gravir les échelons*
4. *Chercher du travail*
5. *« S'est fait avoir »*

5. En quoi l'histoire d'Antoine montre que le service mercenaire est tout de même encadré ?

On n'engage pas des mineurs et une Chambre est là pour régler les différends entre les soldats et leurs compagnies. Les recruteurs n'avaient aucun scrupule à faire signer des mineurs et des personnes sous l'emprise de l'alcool. C'est un peu, comme le dit Jean Steinauer, un prud'homme pour mercenaires.

6. Quel indice nous laisse toutefois penser que cette Illustre Chambre des recrues est partielle ?

La chambre est essentiellement composée d'anciens officiers et comme nous le verrons dans une autre lettre, le canton retire de grands avantages en fournissant des hommes au royaume de France.

7. Trouve un indice qui montre que beaucoup de monde est touché par cette émigration militaire.

Le grand-père de Joseph l'a déjà fait ; on émigre par famille ; beaucoup sont obligés de partir, ils n'ont pas le choix.

8. Donne deux exemples actuels de cause d'émigration.

Économique, guerre, persécutions.

9. Pourquoi note-t-on l'apparence physique des jeunes recrues ?

Au cas où ils voudraient déserter (insister sur ce terme).

10. Pourquoi Joseph est-il à la fois satisfait et mécontent de son uniforme ?

Il est beau mais inconfortable. On peut imaginer que pour la plupart de ces recrues, c'est la première fois qu'ils sont aussi bien habillés. L'inconfort des uniformes et le bien-être des soldats sera longtemps un problème jugé secondaire (exemple : les pantalons rouge garance de l'armée française en 1914 qui offraient des cibles parfaites).

11. En t'appuyant sur la lettre, quel est ton avis concernant le service mercenaire ?

Ça n'a pas l'air si mal, en plus les soldats devraient avoir des permissions, mais on voit déjà que plus de la moitié des partants n'ont pas le choix. S'il y en a quelques-uns qui veulent tenter l'aventure ou qui ont peur de passer pour lâches, la majorité part en traînant les pieds (comme toute émigration, ici encore plus puisqu'on risque sa vie).

LETTRE | Relève les informations historiques présentes dans cette lettre.

Le service mercenaire

Histoire suisse

Lettre II

Juillet 1760

1 lieues ≈ 4 km

Chère famille,

Me voilà déjà en France, il paraît que notre voyage va bientôt se terminer. Les premières journées de marche se sont bien passées, mais les dernières étapes ont été épuisantes. En fait nous marchons de plus en plus longtemps, jusqu'à plus de 8 lieues en un jour. Heureusement, notre supérieur nous a dit que le rythme allait baisser. Certains disent que c'est parce que nous sommes fatigués, d'autres disent que c'est pour éviter que nous arrivions complètement défaits à la caserne. En effet, ça ferait mauvaise impression à notre commandant qui penserait qu'on lui amène de la « mauvaise marchandise », comme dit l'un des vieux soldats qui nous escorte. Ce terme de « marchandise » pour parler des soldats m'inquiète un peu parce qu'il a l'air normal dans le vocabulaire militaire.

Je vous ai dit qu'on avait pris notre signalement pour éviter les désertions. Et bien ça n'a pas suffi ; après trois jours on a déjà perdu deux hommes. Ils sont recherchés parce qu'ils ont emporté avec eux l'argent de route, il paraît que ça arrive assez souvent... Je me demande comment on peut vivre en étant recherché, ils devront sans doute se cacher jusqu'à la fin de leur vie ou partir dans un autre endroit, là où personne ne les connaît. Aucun retour en perspective pour ces pauvres diables... Pour le moment, j'ai réussi à dissuader Jean, mais il s'ennuie vraiment et le fait de voir un de nos camarades renvoyé chez lui parce que pas assez robuste n'a pas arrangé les choses. On ne veut décidément que de la « bonne marchandise »... Jean a bien essayé de boiter, de tousser, de se mettre les doigts au fond de la gorge pour vomir ou de se plaindre qu'il était fragile, nos chefs ont l'habitude et savent déjouer ces stratagèmes. Il est désespéré et chaque jour, au réveil, il maudit les auberges, la bière, la fête et les recruteurs.

Je commence à m'habituer à cette nouvelle vie et le fait que je sache lire et écrire me donne un certain prestige, vu que je suis le seul à m'en sortir. Mes supérieurs trouvent même ça suspect... En tout cas je ne vous remercierai jamais assez de m'avoir donné la possibilité d'apprendre, je sens que ça va m'être utile.

Autrement, il ne se passe pas grand-chose. Ah oui, ce fameux Koenig, Charles m'en a enfin parlé davantage et c'est vrai que son histoire peut faire envie : c'est un fils de notaire de campagne qui est parti se battre à Venise. Il s'est distingué sous les ordres de Ferdinand II, un roi du siècle dernier, et a reçu un fief dans le canton de Fribourg et même une seigneurie en Moravie (je ne suis pas sûr de ce nom-là). Il est devenu baron et a acheté un palais en ville, on l'appelle l'Hôtel Ratzé. C'est dommage, j'aurais pu le voir après mon assermentation vu qu'il est tout près de l'église Saint-Nicolas. En plus, d'après un camarade de régiment, il est magnifique. Koenig a même été gouverneur près du Lac de Constance et a eu affaire aux Suédois. Il aurait même été condamné à mort avant d'être gracié, un vrai aventurier ! Pour terminer, il aurait atteint la haute charge d'avoyer de la ville de Fribourg. Si Charles réussit comme ce Koenig, j'espère qu'il se souviendra de moi. Mais les plus anciens soldats qui nous guident ont tendance à se moquer de lui. Ils lui disent que cette époque-là (si elle a existé...) est révolue et qu'il restera soldat toute sa vie.

J'ai aussi découvert que les condamnés de notre pays étaient parfois offerts en cadeau au roi de France qui les utilise pour ses galères. On les repère très facilement parce qu'ils empruntent la même route que les soldats. Lorsque j'ai vu ce convoi, je me suis dit que, finalement, tout n'allait pas si mal dans ma vie et qu'il y avait bien plus malheureux que moi.

Je vous embrasse depuis un autre pays !

Joseph

Sources et auteurs	<p>Sources :</p> <p>- Informations à la base de la lettre tirées de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Steinauer, Jean, <i>Patriciens, fromagers, mercenaires, l'émigration sous l'Ancien Régime</i>, édition Payot, Lausanne, 2000. • Walter, François, <i>Histoire de la Suisse</i>, tome I, Presses universitaires suisses, 2009. • Alain-Jacques Czouz-Tornare, "Mercenaires", in Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), url: http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8607.php, version du 19.05.2011.
---------------------------	---

Auteur	S.Cesa, sandro.cesa@fr.educanet2.ch
Mandant	DICS
Expertise scientifique	Jean Steinauer
Expertise pédagogique	Francine Rey
Date de la dernière modification	21 octobre 2011
Copyright	<p>Cette ressource est publiée sous licence Creative Commons - utilisation sans modification autorisée sous conditions.</p> <p>Pour plus d'informations sur ces conditions, consultez la page suivante :</p> <p>http://www.friportail.ch/page/creative-commons-nc-sa</p>

LETTRE II

1. Explique le déroulement des étapes que parcouruent les recrues jusqu'à leur caserne. Pourquoi agit-on ainsi ?

.....

2. En quoi le terme « marchandise » est-il négatif ?

.....

3. Pourquoi Joseph s'inquiète-t-il pour les déserteurs ?

.....

4. Que tente de faire Jean ? Pourquoi n'est-ce pas une si mauvaise idée ?

.....

.....

5. Qu'apprend-on quant à l'alphabétisation de la population en lisant cette lettre ?

.....

6. Résume, par points, l'ascension de Koenig. Qu'en penses-tu ?

.....

.....

.....

7. L'Hôtel de Pierre Koenig existe-t-il encore aujourd'hui ? Trouves-en une illustration.

.....

8. Donne la définition du terme « avoyer ».

.....

9. Il existe une autre collaboration que le service mercenaire entre la France et le canton de Fribourg. Laquelle ? Comment la juges-tu ?

.....

10. En t'appuyant sur cette lettre, quel est ton avis concernant le service mercenaire ?

.....

.....

.....

LETTER II

1. Explique le déroulement des étapes que parcouruent les recrues jusqu'à leur caserne. Pourquoi agit-on ainsi ?

D'abord des étapes très courtes afin de s'habituer, puis des étapes très longues (env. 35 km) et enfin des étapes plus courtes. Le but est d'avancer vite tout en ménageant les recrues les derniers jours de façon à montrer qu'on amène des hommes en forme.

L'enseignant pourra expliquer que le conte « Les Bottes de sept lieues » vient des étapes journalières des soldats, des marchands ou des voyageurs. Sept lieues était en effet la distance que l'on parcourait, en moyenne, en un jour.

2. En quoi le terme « marchandise » est-il négatif ?

Les hommes sont comparés à des objets.

3. Pourquoi Joseph s'inquiète-t-il pour les déserteurs ?

Il se demande comment on peut vivre en étant recherché. On voit que les menaces ont eu un grand effet sur lui mais que ce n'est de loin pas le cas de tous. Les désertions après quelques jours étaient courantes surtout lorsque les recrues avaient touché l'argent.

4. Que tente de faire Jean ? Pourquoi n'est-ce pas une si mauvaise idée ?

Se montrer faible, malade, chétif. On renvoie la « mauvaise marchandise » et on demande alors de rembourser l'argent de voyage.

5. Qu'apprend-on quant à l'alphabétisation de la population en lisant cette lettre ?

Pratiquement personne ne sait lire ni écrire (d'après leur rang social, notre personnage et sa famille ne devraient pas non plus, c'est l'occasion de reparler du roman historique et de ses largesses).

6. Résume, par points, l'ascension de Koenig. Qu'en penses-tu ?

Pierre Koenig (1594-1647) Soldat / grade sur le terrain en Bohème sous Ferdinand II / anobli / reçoit un fief dans son canton / une seigneurie en Moravie / achète l'Hôtel Ratzé à Fribourg (aujourd'hui le MAHF) / devient baron / gouverneur de Lindau, il subit un revers contre les Suédois / condamnation à mort / grâce / s'enrichit grâce à la vente du sel / devient avoyer.

7. L'Hôtel de Pierre Koenig existe-t-il encore aujourd'hui ? Trouves-en une illustration.

Oui / Le MAHF.

8. Donne la définition du terme « avoyer ».

« A Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure, l'avoyer prit la tête de la ville et de l'Etat; son rôle fut désormais analogue à celui du Bourgmestre de Bâle et des villes du nord-est de la Suisse. Le Grand Conseil élisait l'avoyer avec les autres magistrats; deux avoyers, l'un en charge et l'autre en réserve, se relayaient chaque année ou tous les deux ans, souvent jusqu'à leur décès.

L'avoyer disparut dans les villes municipales en 1798, plus tard dans les chefs-lieux de canton (à Soleure en 1831, à Berne en 1846, à Fribourg en 1848). A Lucerne, le président du Conseil d'Etat, qui change chaque année, a porté le titre d'avoyer jusqu'en 2007. » (<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10244.php>).

9. Il existe une autre collaboration que le service mercenaire entre la France et le canton de Fribourg. Laquelle ? Comment la juges-tu ?

Les prisonniers qu'on offre comme galériens. Double avantage : on fait un cadeau utile et on se débarrasse des parias. Ce n'est pas très moral...

10. En t'appuyant sur ta lettre, quel est ton avis concernant le service mercenaire ?

Jusqu'ici, ça a l'air d'aller. On voit que certains fuient.

LETTRE II Relève les informations historiques présentes dans cette lettre.

Le service mercenaire

Histoire suisse

Lettre III

Octobre 1762

Chère famille,

Comme vous me manquez ! Je n'en peux plus de cette vie de caserne. Le recruteur parlait de voyage, de découverte et d'aventures. La réalité est complètement différente : nous passons des heures et des heures à faire des exercices stupides destinés à nous faire marcher au pas. Il y a le pas oblique, le pas redoublé, le pas ordinaire et j'en passe. Chaque fois qu'on se trompe, on se fait hurler dessus et parfois on se fait battre à coups de bâton ou à coups de plats de sabre. J'ai l'impression d'être un chien que l'on dresse à coup de trique pour faire un tour sur la place d'une foire, c'est le drill. Je comprends maintenant pourquoi les vieux soldats se moquaient du rêve de Charles. Ici, ceux qui commandent sont tous des nobles, pas de Koenig à l'horizon. Je me demande même s'il a existé ou si ce n'est qu'un mensonge de plus des recruteurs. Parce que des mensonges, on en a entendus ! Je m'en rends compte maintenant : j'ai discuté avec un gradé français rencontré par hasard. Il m'a raconté leur version de la bataille de Marignan et leur vision de nos valeureux ancêtres mercenaires du XVI^e siècle que nous sommes censés imiter en prolongeant leur héroïsme. En fait, à Marignan, on n'a pas organisé notre retraite, on a perdu ! Et pour ce qui est de nos soldats, si c'est vrai qu'ils étaient efficaces et dévastaiient tout sur le champ de bataille, leur comportement était clairement sans peur mais en tout cas pas sans reproches. On les considérait comme des montagnards brutaux, des rustres avides de pillages, des têtes brûlées, des hommes des bois violents... on disait même qu'ils étaient pires que les Turcs. J'ai même entendu des chansons injurieuses qui parlent de nous. Les gens avaient vraiment peur de nous. Il paraît que pour stopper une révolte ou effrayer les habitants d'une ville occupée, il suffisait de faire défilier des Suisses ou alors si on n'en avait pas, des soldats déguisés en Suisses. On le ressent d'ailleurs encore aujourd'hui. La population française nous regarde de travers, ne nous parle pas. J'ai essayé plusieurs fois de discuter avec des gens, mais ils inventent une excuse pour partir. Pour nos camarades suisses-allemands c'est encore pire à cause de la langue.

Les deux autres grandes différences que je remarque avec le service mercenaire de l'époque de Marignan tel qu'on nous l'a présenté, c'est que eux partaient pour une courte durée et que grâce au pillage ils pouvaient ramener quelques richesses. Nous c'est quatre ans et le pillage ne se pratique plus comme avant, il y a moins d'occasions et on a moins de temps. En plus, on est tout le temps parqué dans nos casernes !

Mal de Naples =
Syphilis

Le fait de ne voir que des soldats me pèse. En plus les conditions de vie dans la caserne sont mauvaises à cause des maladies. Beaucoup de soldats ont des poux et attrapent le typhus. Le fait qu'on soit deux par lit n'arrange rien. A propos de maladie, il y a le mal de Naples qui fait des ravages dans nos troupes. J'ai vu un homme avec la peau mangée par ce mal honteux que l'on attrape chez les femmes de petite vertu. Il y a beaucoup de prostituées dans les villes de garnison et je me demande si cette maladie est partout ou si c'est nous qui la propageons. Je suis en souci pour Jean qui fréquente ces endroits avec de l'argent qu'il emprunte. Il tente ensuite de se refaire au jeu, mais j'ai l'impression qu'il perd à chaque fois et que les capitaines voient ça d'un bon œil.

Il s'agit de la place
du Marché aux
poissons

Encore cette fois, mon congé m'a été refusé. Je sais que j'y ai droit, mais je ne suis qu'un petit soldat et la fameuse Chambre fait la sourde oreille. Jean a raison ! Comment se fait-il que les capitaines s'en sortent si bien financièrement et nous si mal ? Et si c'était moi qui rapportais tout cet argent que je ne verrai jamais dans mes poches ? En fait, ils s'enrichissent sur notre dos, c'est pour ça qu'ils écument nos auberges de campagnes, chaque homme doit leur rapporter de l'argent ! Jean va même plus loin : notre canton aurait avantage à fournir des contingents de mercenaire pour obtenir des faveurs commerciales du roi de France et s'enrichir. Il

dit qu'à Fribourg, ils sont même en train d'aménager toute une place et construire de magnifiques bâtiments grâce à l'argent ramené par les troupes fournies à la France. Maintenant, je le crois !

Bon je vous laisse, nous avons organisé une séance d'épouillage sur la place d'appel. Comme ces bêtes sont partout, on s'aide pour se les enlever... et oui, c'est ça ma vie de héros des champs de bataille...

Je vous aime, ma vie de petit paysan me manque.

Joseph

Sources et auteurs	<p>Sources :</p> <p>- Informations à la base de la lettre tirées de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Steinauer, Jean, <i>Patriciens, fromagers, mercenaires, l'émigration sous l'Ancien Régime</i>, édition Payot, Lausanne, 2000. • Walter, François, <i>Histoire de la Suisse</i>, tome I, Presses universitaires suisses, 2009. • Alain-Jacques Czouz-Tornare, "Mercenaires", in Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), url: http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8607.php, version du 19.05.2011.
---------------------------	---

Auteur	S.Cesa, sandro.cesa@fr.educanet2.ch
Mandant	DICS
Expertise scientifique	Jean Steinauer
Expertise pédagogique	Francine Rey
Date de la dernière modification	21 octobre 2011
Copyright	<p>Cette ressource est publiée sous licence Creative Commons - utilisation sans modification autorisée sous conditions.</p> <p>Pour plus d'informations sur ces conditions, consultez la page suivante :</p> <p>http://www.friportail.ch/page/creative-commons-nc-sa</p>

LETTRE III

1. Explique ce qu'est le drill.

.....

2. Comment traite-t-on les soldats ? Donne un exemple.

.....

3. Charles a-t-il une chance de devenir capitaine ?

.....

4. Comment les recruteurs utilisent-ils le passé des Suisses pour inciter les jeunes à se lancer dans une carrière militaire ?

.....

5. Comment définirais-tu les mercenaires suisses du XVI^e siècle ?

.....

.....

6. Donne un exemple qui montre que les Suisses du XVI^e siècle étaient très craints.

.....

.....

7. Où se trouve actuellement un corps de garde composé de Suisses ? A quand remonte-t-il ?

.....

.....

8. Pourquoi Joseph se sent-il rejeté par la population ? Comment expliquer ce phénomène ?

.....

.....

9. Peux-tu faire un lien avec l'émigration actuelle ? Explique-le.

.....

.....

10. Présente deux "avantages" des mercenaires du XVI^e siècle par rapport à Joseph ?

.....

.....

.....

.....

12. Jean provoque trois soucis chez son ami. Lesquels ?

.....
.....

13. Que nous permet de comprendre le refus des congés de Joseph ?

.....
.....

14. A qui semble profiter le service mercenaire ?

.....

15. En t'appuyant sur cette lettre, quel est ton avis sur le service mercenaire ?

.....
.....
.....
.....

LETTRE III

1. Explique ce qu'est le drill.

Répéter le même geste des centaines de fois pour qu'il devienne automatique.

2. Comment traite-t-on les soldats ? Donne un exemple.

Très mal, ils sont insultés et les sévices corporels sont courants (refus d'ordre, retard, erreurs).

3. Charles a-t-il une chance de devenir capitaine ?

Non, seuls les nobles ou quelques privilégiés peuvent grader. L'ascenseur social qui a pu fonctionner avant le XVIII^e siècle s'est bloqué.

4. Comment les recruteurs utilisent-ils le passé des Suisses pour inciter les jeunes à se lancer dans une carrière militaire ?

On présente les mercenaires du XVI^e siècle comme des héros faisant trembler les princes de toute l'Europe, malgré leurs origines paysannes. Ces bandes sont présentées comme des gens du peuple uni et égaux, libres. Il y a aussi l'aspect de l'enrichissement facile durant les campagnes.

5. Comment définirais-tu les mercenaires suisses du XVI^e siècle ?

Une machine de guerre quasiment imbattable mais des soldats très violents et sans pitié.

6. Donne un exemple qui montre que les Suisses du XVI^e siècle étaient très craints.

Ils sont craints partout, il suffit de dire qu'il y a des Suisses pour calmer une foule (exemples tirés du livre de François Walter (vol. 1) : 1494, Charles VIII défile à Rome avec des Suisses et c'est la panique totale dans la ville ; 1570 de jeunes Français déguisés en Suisses suffisent à stopper une révolte dans une ville du Dauphiné).

7. Où se trouve actuellement un corps de garde composé de Suisses ? A quand remonte-t-il ?

La garde pontificale au Vatican. Fondée en 1506, par le pape Jules II.

8. Pourquoi Joseph se sent rejeté par la population ? Comment expliquer ce phénomène ?

Aucun civil ne parle avec lui car c'est un soldat suisse (donc considéré comme dangereux) et c'est un étranger.

9. Peux-tu faire un lien avec l'émigration actuelle ? Explique-le.

La peur de l'autre, le rejet du « corps étranger ».

10. Présente deux « avantages » des mercenaires du XVI^e siècle par rapport à Joseph ?

Les campagnes sont courtes, il n'y a pas la vie de caserne, on peut s'enrichir grâce au pillage.

11. Cite deux maladies qui font des ravages parmi les soldats et présente-les brièvement (comment on les attrape, comment elles évoluent et ce qu'il en est aujourd'hui).

***Typhus** : Le typhus (du grec τυφος typhos: stupeur, torpeur) est le nom donné à un groupe de maladies similaires, graves pour l'homme. Il s'agit d'infections provoquées par les bactéries de la famille des Rickettsies. La Rickettsie sévit à l'état endémique chez les rongeurs qui lui servent d'hôte, y compris les souris et les rats, et est transmise aux humains par des acariens, des*

puces et des poux de corps. L'arthropode vecteur se développe plutôt là où les conditions d'hygiène sont déficientes, comme celles qu'on rencontre dans les prisons ou dans les camps de réfugiés, parmi les sans-abri ou, jusqu'au milieu du XX^e siècle, dans les armées en campagne. Les symptômes communs à toutes les formes du typhus sont une fièvre qui peut atteindre 39 °C des maux de tête et un état d'hébétude et de stupeur (typhos). Dans les pays tropicaux, le typhus est souvent confondu avec la dengue. (Wikipédia)

Syphilis (appelé à l'époque **mal de Naples**): La syphilis (vulgairement appelée vérole) est une infection sexuellement transmissible contagieuse, due au tréponème pâle. Elle se manifeste par un chancre initial et par des atteintes viscérales et nerveuses tardives, certaines manifestations survenant plusieurs années après la contamination. (Wikipédia)

12. Jean provoque trois soucis chez son ami. Lesquels ?

Les prostituées (risque de maladie), l'emprunt d'argent au capitaine (risque de devoir prolonger son contrat pour rembourser, c'est une méthode souvent utilisée, nous le verrons dans une autre lettre), le jeu (qui provoque souvent un nouvel endettement). Ces trois risques font partie intégrante de la vie de ces soldats, souvent perdus et désespérés.

13. Que nous permet de comprendre le refus des congés de Joseph ?

Les soldats n'ont aucun droit.

14. A qui semble profiter le service mercenaire ?

Au canton et au capitaine qui lève des troupes. Même s'ils prennent un risque, une compagnie peut leur rapporter entre 15 % et 40 % de la mise de départ. Les cantons bénéficient quant à eux d'avantages avec le Royaume de France (argent et commerce). Pour des cantons comme Fribourg, les rentrées d'argent dues au service mercenaire occupent une place énorme dans le budget annuel. Beaucoup des embellissements de la ville ont été financés avec cet argent (exemple : le Marché aux poissons). Bref, beaucoup de monde profite, mais pas le soldat...

15. En t'appuyant sur cette lettre, quel est ton avis concernant le service mercenaire ?

Cette fois on voit tout le négatif de la vie de caserne et le décalage entre la réalité et les paroles des recruteurs. A ce moment-là, beaucoup d'hommes ont l'impression de s'être fait avoir.

LETTER III Relève les informations historiques présentes dans cette lettre.

Le service mercenaire

Histoire suisse

Lettre IV

Août 1763

Chère famille,

Ma première bataille approche à grands pas. Je maîtrise la théorie, mais je me demande si je serai à la hauteur. Il paraît que sur le champ de bataille rien n'est pareil et qu'on est perdu. C'est un soldat de 60 ans qui me l'a dit. Ce pauvre homme aura passé sa vie en tant que soldat, il a même ses deux fils qui se battent à ses côtés. Ce sont les petits protégés des anciens qui les ont vus naître et grandir parmi eux. L'aîné est devenu tambour à huit ans et fusiller à seize ans. Il faut que vous sachiez que son épouse vit également à la caserne, c'est étrange, mais se sont des choses qui peuvent arriver. Je ne vous l'ai jamais dit, mais il y a plein de civils dans nos casernes. Charles est même allé se plaindre qu'on entassait les soldats pour louer des chambres à des commerçants. Pour une fois, j'étais d'accord avec lui. On l'a bien sûr renvoyé à ses exercices avec une sanction à la clé.

En voyant ce vieil homme en uniforme j'ai pris peur et je suis allé demander au capitaine si après quatre ans je pourrai rentrer. Il m'a dit que si je n'avais pas contracté de dettes auprès du régiment ce serait bon. Il faut dire que beaucoup de soldats empruntent à leur capitaine et n'arrivent pas à rembourser. Ils sont alors obligés de rester pour payer leurs dettes. Si Jean continue comme ça, il a encore de longues années de caserne devant lui. Je lui ai expliqué pourquoi on lui prêtait aussi facilement de l'argent mais il n'a rien voulu savoir.

Charles se réjouit de cette bataille, il croit encore à son ascension. Mais malgré son zèle, il est toujours soldat et les chefs qui, d'après son plan, vont signaler ses exploits ne seront pas avec nous lorsque nous marcherons face à l'ennemi, ils seront loin derrière, à l'abri. Je dis marcher parce que c'est ce que nous allons faire, au son du fifre et du tambour. Ça paraît absurde, mais c'est comme ça qu'on se bat. La tactique du hérisson de nos ancêtres est révolue. La modernisation des armes qui a amené l'artillerie et le fusil que je sais recharger très rapidement (au moins un aspect utile du drill auquel je suis soumis depuis des semaines) ne laisse plus de place aux piquiers, le temps des exploits des paysans contre les chevaliers est terminé, malgré tout ce qu'on nous a dit.

Ce qui est sûr c'est que je tiendrai mon rang, parce que si je ne le fais pas, un camarade en paiera le prix. Je comprends maintenant pourquoi ils voulaient des hommes du même village ou encore mieux de la même famille dans une compagnie et le plus de compagnies possibles de la même région dans un régiment : comment abandonner quelqu'un que l'on connaît, comment être lâche devant quelqu'un que l'on connaît ? On verra bien. Et si je meurs, le curé de la paroisse sera averti, c'est le fonctionnement habituel. Par contre, si je suis blessé, priez pour moi. C'est ce vieux soldat qui, entre autres conseils, m'a dit d'éviter à tout prix les hôpitaux militaires. D'après lui, c'est bien plus dangereux qu'un champ de bataille... Moi, tout ce que je veux, c'est ne pas me retrouver face à d'autres Suisses, comme ça avait été le cas à la bataille de Malplaquet. Dieu sait combien de batailles je devrai mener durant les longues années qui me restent, on est loin des courtes expéditions des Guerres d'Italie.

Je ne suis pas le seul à avoir le mal du pays, il y a eu de nouvelles désertions. Bien qu'on soit solidaires sur le champ de bataille, certains n'en peuvent plus et s'enfuient lorsque nous sommes en caserne. Je me demande ce que deviennent ceux qui ne sont pas rattrapés. Pour ceux qui reviennent avant un certain délai, ils ne s'en sortent pas si mal, les capitaines ne veulent pas se priver de soldats. Hier soir nous avons entonné Le Ranz des vaches au coin du feu et je dois dire que l'envie de revoir nos montagnes a été très forte. Mais bon, il y a une dette à payer et la vie de déserteur me fait peur...

Vous me manquez vraiment !

Joseph

Sources et auteurs	<p>Sources :</p> <p>- Informations à la base de la lettre tirées de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Steinauer, Jean, <i>Patriciens, fromagers, mercenaires, l'émigration sous l'Ancien Régime</i>, édition Payot, Lausanne, 2000. • Walter, François, <i>Histoire de la Suisse</i>, tome I, Presses universitaires suisses, 2009. • Alain-Jacques Czouz-Tornare, "Mercenaires", in Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), url: http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8607.php, version du 19.05.2011.
---------------------------	---

Auteur	S.Cesa, sandro.cesa@fr.educanet2.ch
Mandant	DICS
Expertise scientifique	Jean Steinauer
Expertise pédagogique	Francine Rey
Date de la dernière modification	21 octobre 2011
Copyright	<p>Cette ressource est publiée sous licence Creative Commons - utilisation sans modification autorisée sous conditions.</p> <p>Pour plus d'informations sur ces conditions, consultez la page suivante :</p> <p>http://www.friportail.ch/page/creative-commons-nc-sa</p>

LETTRE IV

1. Pourquoi parle-t-on à cette époque de vie de soldat et d'enfants du régiment ?

.....
.....

2. Les enfants soldats existent-ils encore aujourd'hui ? Donne un exemple.

.....

3. En quoi les casernes de cette époque sont-elles différentes de celles que l'on pourrait voir aujourd'hui ?

.....
.....

4. Pourquoi peut-on dire que Jean s'est « fait avoir » ? Comment qualifierais-tu la conduite des capitaines ? Pourquoi agissent-ils ainsi ?

.....
.....
.....

5. Comment se passe une bataille ? Quelle injustice peux-tu relever dans cette façon de faire ?

.....
.....

6. En quoi l'art de la guerre a-t-il changé ?

.....
.....

7. Quel est l'intérêt de recruter dans une même région pour former un régiment ? (2 raisons).

.....
.....

8. Décris ce que devaient être les hôpitaux militaires de l'époque.

.....

9. Pourquoi parle-t-on du « drame de Malplaquet » ? Donne deux raisons qui l'expliquent.

.....
.....

10. Trouve les paroles du *Ranz des vaches*. Explique ce titre. Quelle est cette langue ?

.....
.....
.....

11. Recherche ce qu'en disait l'écrivain-philosophe Jean-Jacques Rousseau dans son *Dictionnaire de la Musique*. A ton avis, mythe ou réalité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

12. En t'appuyant sur cette lettre, quel est ton avis concernant le service mercenaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LETTER IV

1. Pourquoi parle-t-on à cette époque de vie de soldat et d'enfants du régiment ?

Certains passent toute leur vie sous les drapeaux et il y a même des enfants qui naissent soldats.

2. Les enfants soldats existent-ils encore aujourd'hui ? Donne un exemple.

Oui, ce phénomène est très présent en Afrique.

3. En quoi les casernes de cette époque sont-elles différentes de celles que l'on pourrait voir aujourd'hui ?

Il y a des civils qui y habitent ; certains ont le droit d'y avoir leur femme ; il y a des enfants ; les soldats sont mal traités.

4. Pourquoi peut-on dire que Jean s'est « fait avoir » ? Comment qualifierais-tu la conduite des capitaines ? Pourquoi agissent-ils ainsi ?

Il emprunte de l'argent pour se refaire et devra rembourser en années de service vu qu'il n'a pas l'argent / Les capitaines profitent du malheur de ces jeunes et les poussent même à emprunter pour les garder plus longtemps / Un soldat déjà formé est toujours utile.

5. Comment se passe une bataille ? Quelle injustice peux-tu relever dans cette façon de faire ?

Les hommes marchent en rangs vers l'ennemi. Les gradés ne sont pas avec eux, ils donnent les ordres depuis l'arrière. Un lien pourra être fait avec Napoléon (programme de deuxième année aussi), grand stratège peu regardant sur les pertes humaines.

6. En quoi l'art de la guerre a-t-il changé ?

L'artillerie et les armes à feu ont changé la donne. Le métier se professionnalise. Il faut expliquer aux élèves la tactique du hérissons (carré suisse) : « Tactique de défense qui fonda la réputation guerrière des Confédérés. Aux XIV^e-XVI^e s., ceux-ci protégeaient leurs fantassins des attaques de la cavalerie ennemie en les disposant en un carré serré, où les hommes des rangs extérieurs, équipés de longues piques et de cuirasses, entouraient un noyau de soldats armés de hallebardes. En baissant les piques solidement implantées au sol, on brisait à la façon d'un hérisson l'élan de la cavalerie et par conséquent celui de la piétaille adverse. Aussitôt après, le carré s'ouvrait et l'ennemi était détruit par l'assaut des hallebardiers. Bien qu'on eût introduit des armes à feu dans le carré suisse, l'apparition de l'artillerie le délogea des champs de bataille. » (DHS). Le temps où des paysans pouvaient tailler en pièces une armée impériale est terminé. C'est le décalage entre la fin du mercenariat (XVIII^e s.) et son âge d'or (XVI^e s.).

7. Quel est l'intérêt de recruter dans une même région pour former un régiment ?

On est prêt à se sacrifier pour un ami. On ne veut pas devenir le lâche du village.

8. Décris ce que devaient être les hôpitaux militaires de l'époque.

Une boucherie, un mouvoir.

9. Pourquoi parle-t-on du « drame de Malplaquet » ? Donne deux raisons qui l'expliquent.

Des Suisses se battent contre des Suisses (certains sont avec la France, d'autres avec une

coalition impériale, 8 000 d'entre eux sont tués). Nous sommes en 1709.

Les raisons sont que la Suisse est pauvre, qu'elle exporte sa main-d'œuvre et que ses soldats sont encore considérés comme une valeur sûre.

10. Trouve les paroles du *Ranz des vaches*. Quelle est cette langue ?

Paroles disponibles sur internet / La langue est le patois.

11. Recherche ce qu'en disait l'écrivain-philosophe Jean-Jacques Rousseau dans son *Dictionnaire de la Musique*. A ton avis, mythe ou réalité ?

Rousseau : « J'ai ajouté dans la même Planche le célèbre Ranz-des-Vaches, cet Air si cheri des Suisses qu'il fut défendu sous peine de mort de le jouer dans leurs Troupes, parce qu'il faisoit fondre en larmes, déserter ou mourir ceux qui l'entendoient, tant il excitoit en eux l'ardent desir de revoir leur pays ». (Wikipédia)

C'est une légende, dans certains textes on dit même qu'il était interdit de le chanter sous peine de mort, ce qui est faux. Mais on peut tout de même penser que certains soldats éprouvaient une forte nostalgie en entendant ce chant, surtout les Fribourgeois... Lorsque les Alpes et ses habitants sont devenus à la mode à travers les romantiques, ce mythe s'est encore amplifié.

Des scientifiques se sont même penchés sur ce sujet : c'est aussi en Suisse que l'on commença à s'intéresser au mal du pays comme phénomène médical et culturel. Le Heimweh passa longtemps pour une maladie helvétique, ce pourquoi on l'appelait aussi "mal du Suisse" ou Schweizerheimweh. En 1688, le médecin de Mulhouse Johannes Hofer le décrivit pour la première fois dans une dissertation bâloise comme une pathologie qu'il appela Nostalgie, terme qui passa en français (à côté de "maladie du pays"), en italien (nostalgia), en anglais (nostalgia, à côté du mot d'emprunt homesickness). (DHS)

12. En t'appuyant sur cette lettre, quel est ton avis concernant le service mercenaire ?

La guerre reste la guerre et les pauvres diables n'arrivent pas à s'en défaire. En plus, on les manipule pour les garder après les avoir trompés pour les enrôler. Les hôpitaux sont à l'image du respect que l'on porte à ces soldats et des enfants portent les armes.

LETTER IV Relève les informations historiques présentes dans cette lettre.

Le service mercenaire

Histoire suisse

Lettre V

Mai 1764

Chère famille,

Je suis désolé que le petit Gaspard n'ait pas passé sa première année de vie, je prierai pour lui, comme on l'a fait pour tous ces enfants morts trop vite pour découvrir la vie. C'est comme ça, on a eu de la chance, mon neveu non. J'espère que vous avez eu le temps de le baptiser.

De mon côté, je peux compter les semaines qu'il me reste à faire. Comme le jour de mon engagement me paraît loin ! Jean me manque, je m'étais habitué à passer du temps avec lui et ses multiples histoires incroyables m'amusaient. Nous avons passé le temps à faire le compte des camarades que nous avons perdus. Je suis un chanceux puisque, d'après notre estimation, seulement 4 hommes sur 10 reviendront au pays après leur service. Il y a les morts, fauchés par la guerre ou par la maladie, il y a les déserteurs, il y a ceux qui vont rempiler et il y a ceux qui vont rester en France. En général, ceux qui rempilent le font car ils ne connaissent aucun métier et ne savent rien faire d'autre que le soldat. Hors de la caserne, aussi miteuse soit-elle, ils seraient perdus et deviendraient certainement des vagabonds sans gîte ni couvert. Dès lors, autant rester. Je ne parle même pas des pauvres bougres nés dans la caserne, ces enfants du régiment n'ont aucune chance de faire autre chose, ils ne savent sans doute même pas que ça peut exister. Il y a aussi ceux qui ne peuvent pas rembourser une dette de départ ou qui ont trop emprunté au capitaine et qui doivent prolonger leur engagement pour y parvenir. Parmi ceux qui ne reviendront pas, je me suis compté. Non pas que, comme pour une autre catégorie de non-retour, j'ai trouvé le grand amour, mais parce que j'ai la chance d'avoir trouvé un travail à Paris. Je suis désolé de vous l'annoncer de cette façon, mais je sais que le retour des anciens soldats est difficile, chez nous. Je sais qu'il n'y a pas de travail et en quatre ans, plein de choses ont dû changer. Un colonel m'a offert une place de Suisse devant son hôtel particulier. Je pense que je dois saisir cette chance. En plus, il paraît que Paris est immense, que les femmes y sont jolies et qu'il y a plein d'opportunités pour un jeune comme moi.

J'oubiais, parmi ceux qui rempilent, il y a aussi des gens comme Charles qui croient encore pouvoir se faire une situation dans le service mercenaire pour revenir riche et briguer les honneurs de notre capitale. Pauvre fou !

Dites aux autres jeunes du village de ne pas s'engager. Racontez-leur les malheurs que j'ai vécus, parlez-leur des mauvaises conditions de vie, du drill, insistez sur ces maladies qui nous tuent, sur une solde qui est de plus en plus basse et une soumission aux officiers de plus en plus grande. Mettez-les en garde contre les recruteurs et expliquez-leur que les belles légendes du service mercenaire qu'on nous raconte sont fausses ou en tout cas que ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Je ne vous ai jamais raconté l'horreur du champ de bataille pour ne pas vous inquiéter et parce que c'est impossible à décrire. Mais il le faut, il faut que vous sachiez pour pouvoir en témoigner.

Imaginez-vous un vaste champ boueux, à travers lequel il faut avancer, tous au même rythme, vers l'ennemi qui nous attend, le fusil à l'épaule, chargé, prêt à faire feu. On sait que beaucoup vont mourir, on a peur, des hommes courageux vomissent ou font dans leur pantalon, on ne gère plus rien, on boit pour se donner de la force. Arrivent aussi les boulets de canons qui nous tombent dessus et fauchent des dizaines de soldats en un coup. Impossible de réagir, impossible de les éviter, on ne peut qu'avancer, encore et encore, en bouchant les trous laissés par les morts et les blessés hurlant et gémissant. Il faut les enjamber, il faut prendre leur place.

On ne voit pas bien, on n'entend plus rien à cause des cris et des canons, on est perdus. Heureusement, on sent son camarade tout près, c'est stupide, mais c'est rassurant, on n'est pas seul, on est un groupe, on est soudé. Mais la bataille continue, une fois qu'on arrive à une trentaine de mètres de ceux d'en face, on sait qu'une pluie de balles va nous accueillir. Plus les amis tombent, plus ils faut avancer et se rapprocher des premiers rangs. Malgré tout ça, on reste bien alignés, on obéit, on progresse et au final c'est le corps-à-corps avec l'ennemi. La boucherie continue.

Du sang, de la boue, des cris et la mort : voilà tout ce que peut trouver un soldat sur le champ de bataille ; seul, bien loin des généraux qui se livrent des parties d'échec, déplaçant leurs pions à la lunette. Pas une seconde ils ne pensent que les pions qu'ils sacrifient sont des pères de famille, des frères, des fils, des amis, des hommes. Je m'arrête, ces horreurs hantent suffisamment mes nuits pour que j'évite d'en parler le jour. De toute façon, c'est du passé et ce qui m'intéresse, c'est l'avenir.

A ce propos, un compagnon de Zurich m'a aussi proposé de rentrer avec lui, il paraît qu'il y a du travail dans cette région. Les habitants travaillent chez eux, vendent leur production et gagnent plus qu'un soldat. En fait, ils tissent, pratiquement chaque ferme a son métier à tisser. Ça ne m'intéresse pas, mais qui sait peut-être que quelqu'un de la famille voudra tenter sa chance pour améliorer sa condition de vie. Maintenant qu'il y a du travail près de chez nous, il ne faut plus aller vendre sa peau pour un roi qu'on ne connaît pas, on n'a plus besoin de le faire et nous avons de la chance. Je souhaite que plus aucun Suisse n'ait besoin d'émigrer, de quitter sa famille, son village, son pays. Le service mercenaire est terminé !

Désolé de vous abandonner, mais il y a trop longtemps que je suis parti. Je ne vous oublierai pas et prierai pour vous tous les jours ! je continuerai de vous écrire.

Joseph

Sources et auteurs

Sources :

- Informations à la base de la lettre tirées de :

- Steinauer, Jean, *Patriciens, fromagers, mercenaires, l'émigration sous l'Ancien Régime*, édition Payot, Lausanne, 2000.
- Walter, François, *Histoire de la Suisse*, tome I, Presses universitaires suisses, 2009.
- Alain-Jacques Czouz-Tornare, "Mercenaires", in Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8607.php>, version du 19.05.2011.

Auteur

S.Cesa, sandro.cesa@fr.educanet2.ch

Mandant

DICS

Expertise scientifique

Jean Steinauer

Expertise pédagogique

Francine Rey

Date de la dernière modification

21 octobre 2011

Copyright

Cette ressource est publiée sous licence Creative Commons - utilisation sans modification autorisée sous conditions.
Pour plus d'informations sur ces conditions, consultez la page suivante :
<http://www.friportail.ch/page/creative-commons-nc-sa>

LETTRE V

1. Quelle information nous donne le premier paragraphe par rapport aux conditions de vie de la population suisse du XVIII^e siècle ?

.....

Comment expliques-tu la réaction de Joseph face au décès du petit Gaspard ?

.....

Pourquoi s'inquiète-t-il du baptême de ce neveu ?

.....

2. Quatre hommes sur dix reviennent. Que deviennent les autres (7 réponses souhaitées)?

.....

.....

.....

3. Explique ce qu'est le métier de « Suisse ».

.....

4. Trouve la définition du mot « propagande ».

.....

Pourquoi peut-on dire qu'il y avait une certaine propagande autour du service mercenaire ?

.....

.....

.....

5. Relève cinq informations qui montrent l'horreur de la guerre.

.....

.....

.....

Pourquoi Joseph n'en parle qu'à la fin de ses quatre ans ? (2 raisons)

.....

.....

6. La fin du XVIII^e siècle voit apparaître la proto-industrialisation. Ce phénomène est décrit dans le dernier paragraphe. Explique-le avec tes mots.

.....

.....

7. En quoi sonne-t-elle le glas du service mercenaire ?

.....
.....

8. Sachant cela, comment pourrait-on endiguer les vagues d'immigration qui touchent l'Europe aujourd'hui ?

.....
.....

9. Joseph parle de la fin du mercenariat. Qu'en est-il aujourd'hui, dans le monde ?

.....
.....
.....

10. En t'appuyant sur cette lettre, quel est ton avis concernant le service mercenaire ?

.....
.....
.....

LETTER V

1. Quelle information nous donne le premier paragraphe par rapport aux conditions de vie de la population suisse du XVIII^e siècle ?

Beaucoup d'enfants meurent avant un an.

Comment expliques-tu la réaction de Joseph face au décès du petit Gaspard ?

Il n'est pas choqué, c'est « normal » qu'un enfant meure jeune.

Pourquoi s'inquiète-t-il du baptême de ce neveu ?

Si un enfant meurt sans être baptisé, il n'a pas accès au Paradis. C'est pourquoi on baptisait très tôt, la survie du nourrisson n'étant pas garantie : « Le limbus puerorum (limbe des enfants) reçoit les âmes des enfants morts avant d'avoir reçu le baptême. Il constitue une réponse théologique à la question du devenir de ces âmes qui, sans avoir mérité l'enfer, sont néanmoins exclues du paradis à cause du péché originel. Cette question, qui remonte aux premiers temps du christianisme, reçoit une réponse relativement floue de la part des premiers Pères de l'Église. » (Wikipedia).

2. Quatre hommes sur dix reviennent. Que deviennent les autres (7 réponses souhaitées)?

Mort au combat / mort de maladie / rempile pour dettes / rempile par manque d'autres possibilités professionnelles / rempile par ambition / est en fuite (déserteur) / Reste dans le pays de sa garnison.

3. Explique ce qu'est le métier de « suisse ».

[Du XVII^e au XIX^e s.] Concierge, portier d'un hôtel particulier, d'une grande maison, au costume chamarré rappelant celui des gardes suisses. « Un suisse rouge et doré fit grogner sur ses gonds la porte de l'hôtel » (Balzac, Goriot). (Lexilogos)

4. Trouve la définition du mot « propagande ».

Action psychologique qui met en œuvre tous les moyens d'information pour propager une doctrine, créer un mouvement d'opinion et susciter une décision.

Pourquoi peut-on dire qu'il y avait une certaine propagande autour du service mercenaire ?

On idéalise le métier, on fait des liens avec un passé glorieux qu'il faut prolonger, on idéalise ce passé glorieux.

Qui avait intérêt à la répandre (3 réponses souhaitées) ?

La France, les capitaines et les cantons qui s'enrichissent sur le dos de ces hommes.

5. Relève cinq informations qui montrent l'horreur de la guerre.

La peur, les vomissements, les diarrhées, la mort, les cris, les blessés,...

Pourquoi Joseph n'en parle qu'à la fin de ses quatre ans ? (2 raisons)

Pas avant : pour ne pas effrayer sa famille / après : pour témoigner et contrer la propagande

6. La fin du XVIII^e siècle voit apparaître la proto-industrialisation. Ce phénomène est décrit dans le dernier paragraphe. Explique-le avec tes mots.

La proto-industrie (ou proto-industrialisation) est un terme économique, conçu par Franklin Mendels en 1969, décrivant de très petits ateliers essentiellement situés en milieu rural, aux XVIII^e et XIX^e siècles. (Wikipedia).

7. Sachant cela, sonne-t-elle le glas du service mercenaire ?

Il y a du travail, on ne va donc plus vendre sa vie à des seigneurs.

8. Dès lors, comment pourrait-on endiguer les vagues d'immigration qui touchent l'Europe aujourd'hui ?

En donnant du travail aux personnes des pays pauvres dans leurs pays.

9. Joseph parle de la fin du mercenariat. Qu'en est-il aujourd'hui, dans le monde ?

Ici, l'enseignant peut demander aux élèves de faire une petite recherche personnelle sur un sujet qui peut amener des discussions intéressantes. Le mercenariat existe toujours, comme à l'époque de Joseph, ce sont des gens issus de pays pauvres et de familles défavorisées qui se vendent pour des raisons financières. Il existe aussi des mercenaires qui le font pour le plaisir, pour le goût de l'aventure ou qui le font sous la menace. En fait on retrouve les mêmes raisons que celles vues dans les lettres. Nous pouvons ajouter les mercenaires « idéologiques » qui s'engagent au nom d'une cause (guerre d'Espagne).

10. En t'appuyant sur cette lettre, quel est ton avis concernant le service mercenaire ?

Le bilan est très négatif. Il suffit de reprendre ce qui a été mis en évidence au fil des lettres.

Cette dernière question peut être le point de départ d'un résumé final.

LETTRE V Relève les informations historiques présentes dans cette lettre.

Énumère les thèmes et les informations historiques les plus importants de chacune des lettres.

<i>Lettre I</i>	<i>Lettre II</i>	<i>Lettre III</i>	<i>Lettre IV</i>	<i>Lettre V</i>

Énumère les thèmes et les informations historiques les plus importants de chacune des lettres.

<i>Lettre I</i>	<i>Lettre II</i>	<i>Lettre III</i>	<i>Lettre IV</i>	<i>Lettre V</i>
<i>L'engagement auprès du seigneur local, un peu comme au Moyen-Age</i>	<i>Le trajet jusqu'au cantonnement</i>	<i>La discipline et le drill</i>	<i>Les familles dans les casernes avec les enfants du régiment</i>	<i>Mortalité infantile</i>
<i>Le départ entre voisins ou même en famille</i>	<i>Les déserteurs</i>	<i>L'engagement de longue durée par rapport aux raids du XVI^e siècle</i>	<i>Les emprunts au capitaine qui font se prolonger les contrats</i>	<i>L'importance de la religion</i>
<i>L'assermentation à la Chancellerie</i>	<i>Les hommes sont de la marchandise (bonne ou mauvaise, qu'on accepte ou pas)</i>	<i>La réalité de la violence des mercenaires suisses des siècles précédents</i>	<i>Les batailles et la modernisation des armes</i>	<i>Le peu de retour et la réinsertion difficile</i>
<i>Les différentes causes d'un engagement</i>	<i>La petite présentation de Pierre Koenig</i>	<i>Mariignan</i>	<i>La solidarité dans les compagnies d'une même région</i>	<i>Les raisons de prolonger son contrat</i>
<i>L'illustre Chambre des recrues et son fonctionnement</i>	<i>L'Hôtel Ratzé</i>	<i>L'intégration difficile à l'étranger</i>	<i>Les hôpitaux militaires</i>	<i>Le métier de suisse</i>
<i>Les uniformes rouges</i>	<i>Les galériens suisses</i>	<i>Les maladies de soldats</i>	<i>La bataille de Malplaquet</i>	<i>La propagande autour du service mercenaire</i>
<i>Les désertions</i>	<i>...</i>	<i>Les vices de soldats (jeu, boisson et prostituées)</i>	<i>Le Ranz des vaches</i>	<i>La proto-industrialisation</i>
		<i>Les poux</i>	<i>...</i>	<i>...</i>
		<i>Les congés refusés</i>		

Conclusion en images



Le départ au service mercenaire, par Sigmund Freudenberg (1745–1801)

Quelle histoire raconte ces deux tableaux ?

Correspond-elle à la réalité ? Justifie.

Quelle influence ces tableaux ont-ils pu avoir sur les jeunes de l'époque ?

Qui aurait pu commander ou produire un tel tableau ?



Le retour du service mercenaire, par Sigmund Freudenberg (1745-1801)

Correspond-elle à la réalité ? Justifie.

Quelle influence ces tableaux ont-ils pu avoir sur les jeunes de l'époque ?

Qui aurait pu commander ou produire un tel tableau ?

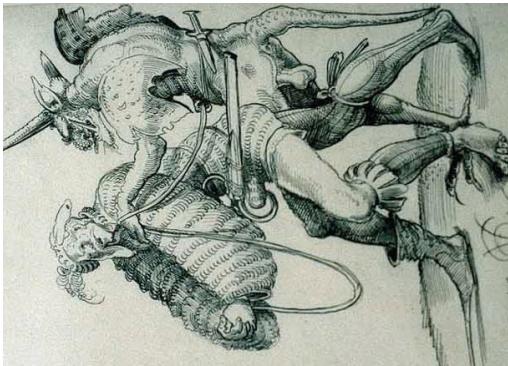
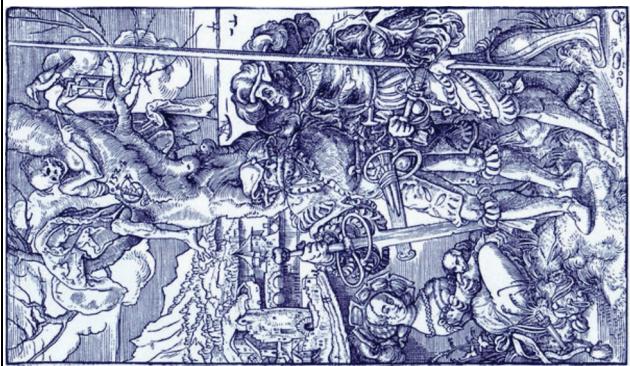


Tableaux réalisés par Urs Graf (1485-1527)

Quelles histoires racontent ces tableaux ?

Quelle influence ces tableaux ont-ils pu avoir sur les jeunes de l'époque ?

Qui aurait pu commander ou produire de tels tableaux ?



Sources et auteurs

Sources :

Tableaux du départ et du retour :

<http://www.grindelwaldgeschichten.ch/zeitlupe/tamboer/bilder.php>

Tableau des mercenaires et de la prostituée :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Urs_Graf_Reislaeufer_1.jpg

Tableau du champ de bataille :

http://en.wikipedia.org/wiki/File:Urs_Graf_Schrecken_des_Kriegs_1521.jpg

Tableau du mercenaire et du diable :

<http://metalommelblog.blogspot.com/2010/08/urs-graf.html>

Auteur

S. Cesa, sandro.cesa@fr.educanet2.ch

Mandant

DICS

Expertise scientifique

Jean Steinauer

Expertise pédagogique

Francine Rey

Date de la dernière modification

21 octobre 2011

Copyright

Cette ressource est publiée sous licence Creative Commons - utilisation sans modification autorisée sous conditions.

Pour plus d'informations sur ces conditions, consultez la page suivante :
<http://www.friportail.ch/page/creative-commons-nc-sa>

Conclusion en images



Quelle histoire raconte ces deux tableaux ?

C'est l'*histoire d'un paysan qui part au service mercenaire en disant au revoir à sa famille*. Il revient fringant, en forme, avec un bel uniforme. Il a réussi, tout le monde l'a attendu et est fier de lui. Ni la durée, ni la dureté du mercenariat ne sont présentées. On entre dans la vision romantique du XVIII^e siècle du mercenariat qui a pu pousser tant de jeunes à partir.

Correspond-elle à la réalité ? Justifie.

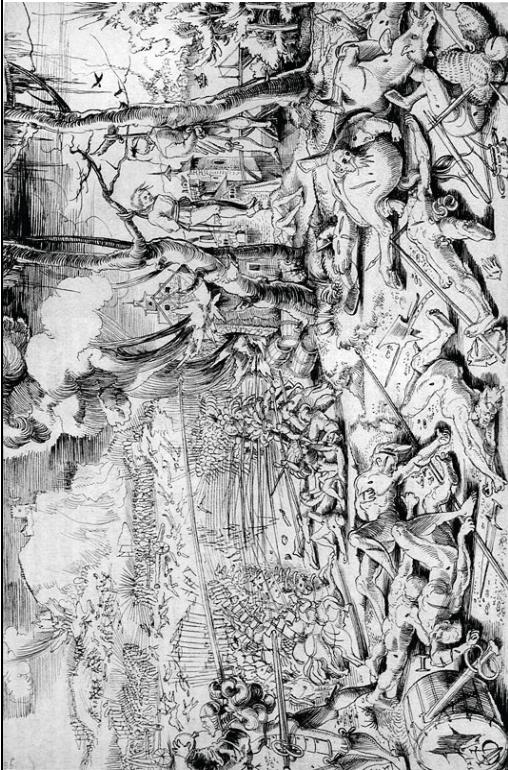
Non, cela a pu arriver, mais en général on retrouve surtout de pauvres hères plus ou moins brisés qui auront du mal à retrouver leur place dans la société ou même dans leurs familles. On oublie surtout de dire ce qui ce passe sous l'uniforme.

Quelle influence ces tableaux ont-ils pu avoir sur les jeunes de l'époque ?

Ils ont pu donner l'envie de partir : tu deviendras quelqu'un, tu seras respecté, tu auras peut-être même de l'argent,...

Qui aurait pu commander ou produire un tel tableau ?

Un patricien ou un canton pour inciter les jeunes à partir. Un ancien mercenaire qui aurait réussi, ...



Quelles histoires racontent ces tableaux ?

*Les tentations du mercenaire avec une prostituée sous l'arbre.
Le champ de bataille qui attend le mercenaire et toute son horreur.
Le diable qui prend le mercenaire.*

Ces dessins sont d'Urs Graf : Urs Graf (né en 1485 à Soleure, mort vraisemblablement après 1529) était un peintre et un artiste suisse de la Renaissance. Graf était aussi connu pour ses activités militaires, il était mercenaire. Son travail artistique, dans la continuité d'Albrecht Dürer et de Hans Baldung, le poursuivait dans sa vie quotidienne. Ses dessins et ses gravures, souvent violentes, montrent des scènes de la société, de la cruauté de la guerre avec parfois des illustrations érotiques sans toutefois renier une part de religiosité.

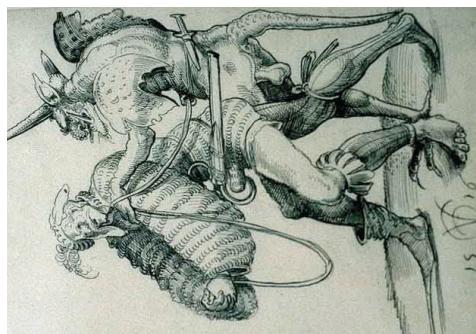
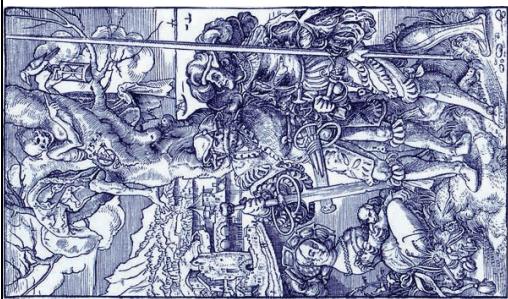
Quelle influence ces tableaux ont-ils pu avoir sur les jeunes de l'époque ?

Ne pas donner l'envie de partir.

Qui aurait pu commander ou produire de tels tableaux ?

Commander : Quelqu'un qui est opposé au mercenariat (exemple : des hommes d'Eglise)

Faire : un ancien mercenaire, un témoin, quelqu'un de lucide.



Sources et auteurs

Sources :
Tableaux du départ et du retour :
<http://www.grindelwaldgeschichten.ch/zeitlupe/tamboer/bilder.php>

Tableau des mercenaires et de la prostituée :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Urs_Graf_Reislaeufer_1.jpg

Tableau du champ de bataille :

http://en.wikipedia.org/wiki/File:Urs_Graf_Schrecken_des_Kriegs_1521.jpg

Tableau du mercenaire et du diable :

<http://metalommelblog.blogspot.com/2010/08/urs-graf.html>

Auteur S. Cesa, sandro.cesa@fr.educanet2.ch

Mandant DI CS

Expertise scientifique

Jean Steinauer

Expertise pédagogique

Francine Rey

Date de la dernière modification 21 octobre 2011

Copyright

Cette ressource est publiée sous licence Creative Commons - utilisation sans modification autorisée sous conditions.

Pour plus d'informations sur ces conditions, consultez la page suivante :

<http://www.friportail.ch/page/creative-commons-nc-sa>

Informations complémentaires pour l'enseignant

Mercenaires et service étranger

La France, l'Espagne, l'Angleterre, les Etats italiens, et bien d'autres, ont eu leurs Suisses mais selon des capitulations signées entre des cantons suisses, considérés comme des Etats souverains, et les pays précités. Il est à noter que les Suisses n'ont parfois pas été soldés selon les accords signés, notamment avec la France, mais sont malgré cela restés fidèles.

Le terme de mercenariat est à réservier à des individus, et non des Etats, qui s'engagent pour leur compte et pour leur seul profit et non pour un Etat qui s'allie avec un autre Etat. Il y a eu des mercenaires suisses mais il n'est pas possible de donner ce nom aux troupes suisses, dites aussi capitulées. Merci de faire cette distinction qui est essentielle.

Antoine Schülé, historien de la sécurité et de la défense : http://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Mercenaires_suisses

Historique

Jusqu'au XIX^e siècle, de nombreux Suisses gagnaient leur vie en combattant au service d'armées étrangères. Ces soldats étaient appelés des mercenaires. Le mercenariat connut son apogée entre le XV^e et le XVIII^e siècle. Sous la République helvétique (1798-1803), une partie des mercenaires fut incorporée aux brigades helvétiques de l'armée française. Lorsque l'État fédéral fut créé, il limita progressivement le mercenariat jusqu'à l'interdire complètement. La dissolution des régiments suisses au service d'armées étrangères et l'application de ladite interdiction furent l'un des objectifs principaux des autorités pendant les premières années de l'État fédéral. On entend par mercenaires modernes les Suisses qui, par conviction politique, se sont engagés dans des conflits comme la guerre de Sécession (1861-1865), la guerre civile espagnole (1936-1939) ou aux côtés de l'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).

La Garde suisse pontificale, à Rome, est la seule troupe de mercenaires suisses encore existante. Elle est responsable de la sécurité du souverain pontife depuis le début du XVI^e siècle. Au XX^e siècle, les mercenaires ayant combattu en Espagne ou pour la Wehrmacht ont été sanctionnés par la justice militaire. Vous trouverez davantage d'informations sur la justice militaire dans le thème L'armée en temps de guerre et en temps de paix.

<http://www.bar.admin.ch/archivgut/00591/00606/00608/index.html?lang=fr>

Pensions

En offrant des pensions, qu'elles fussent officielles et versées aux caisses publiques des cantons ou secrètes et servies à des particuliers, les souverains étrangers visaient à influencer les décisions politiques et à s'assurer le droit de recruter des mercenaires suisses, fort prisés (Service étranger).

Les pensions étrangères restèrent cependant jusqu'à la fin du XVIII^e s. une importante source de revenus, surtout dans les cantons catholiques, où elles représentèrent par moments plus de la moitié des rentrées publiques régulières. Les magistrats protestants n'acceptaient pas de pensions; mais, en lieu et place et dans le même but, les souverains étrangers leur octroyaient de profitables priviléges commerciaux et des concessions pour le sel. Aux XVI^e et XVII^e s., les pensions permirent aux cantons d'accumuler des réserves financières et de renoncer partiellement aux impôts directs. Dans les cantons catholiques, elles devinrent un élément marquant de la vie politique: en monopolisant leur distribution et les affaires annexes (entreprises militaires, monopole du sel), quelques familles s'assurèrent une prépondérance séculaire (les Zurlauben à Zoug, les Reding à Schwytz, les Schmid à Uri).

Valentin Groebner, "Pensions", in Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10241.php>, version du 06/01/2011.

Le nombre

Il est extrêmement difficile de déterminer le poids de l'émigration militaire, en dépit des certitudes longtemps avancées. Selon Wilhelm Bickel (1947), il y aurait eu entre 900 000 et 1,1 million de soldats suisses ayant servi à l'étranger du XV^e s. à 1850; Vallière va jusqu'à deux millions. Une approche critique basée sur des réalités comptables et non sur les effectifs prévus par les capitulations, conduit à une sensible réduction (travaux de Markus Mattmüller), cependant non sérieusement quantifiable. On sait maintenant que les effectifs réels des unités capitulées étaient très souvent inférieurs au vœu exprimé dans les capitulations, et que les troupes "suisses" comprenaient une forte proportion d'étrangers, pouvant dépasser 50%.

Alain-Jacques Czouz-Tornare, "Mercenaires", in Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), url:<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8607.php>, version du 19.05.2011.

Aspects économiques et sociaux

Les retombées économiques du service étranger en Suisse peuvent se saisir à plusieurs niveaux. Celui des finances publiques tout d'abord, sous la forme des Pensions payées par les souverains demandeurs aux autorités des cantons accordant le recrutement; il y a là un bénéfice net. Ce type de prestation peut se doubler de pensions privées, accordées aux intervenants haut placés dans la négociation. Instaurée au XV^e s., la pratique des pensions se généralise au XVI^e et les montants augmentent, les sommes versées pouvant représenter, surtout dans les petits Etats à landsgemeinde, une part importante du budget cantonal. Toutefois, elle tend à diminuer au XVIII^e s. avec la croissance des rentrées fiscales.

Quant aux officiers, leurs espoirs de gain sont aléatoires, dépendant, pour les capitaines propriétaires de compagnie, de leur aptitude à une saine gestion de l'unité, des conditions de la capitulation, mais aussi de l'utilisation de la compagnie et des capacités financières du commanditaire. Les impondérables sont nombreux et les bénéfices varient beaucoup. Aux XVI^e et XVII^e s., si les enrichissements spectaculaires sont rares, la situation est relativement favorable. Elle commence à se dégrader dès la fin du XVII^e s., alors que le coût du recrutement augmente, que la désertion se banalise, que les pertes en hommes croissent et que le contrôle financier du Dienstherr se précise. L'endettement devient une modalité courante de financement. La dégradation de la situation financière de l'entrepreneur militaire est une caractéristique du XVIII^e s. Seuls quelques officiers supérieurs, colonels ou généraux, peuvent encore s'enrichir, alors qu'aux siècles précédents, le service étranger était à l'origine de l'aisance de maintes familles. Les officiers subalternes ont de plus en plus de peine à s'en sortir sans l'aide de leur famille; pour obtenir de l'avancement, il leur est souvent indispensable de disposer d'appuis, de réseaux d'influence et de moyens financiers. Dans ces conditions, le maintien, voire le développement d'une tradition de service dans certaines catégories sociales est paradoxal. A Zurich, cette tradition répond au souci de maintenir ou d'acquérir une influence politique, à l'attrait d'un style de vie nobiliaire et peut aider à l'ascension sociale de la bourgeoisie urbaine.

La misère de la condition des simples soldats est patente au XVIII^e s. lorsque la valeur réelle de la solde régresse sensiblement, ce qui contraste avec la situation antérieure, où l'attrait économique du mercenariat était indéniable. Les retenues sur la solde ou sur la prime d'engagement (Handgeld) se multiplient et il devient impossible de faire des économies en vue du retour au pays. La dégradation salariale conduit à un déclassement économique et entraîne une diminution des engagements, d'autant que les emplois se multiplient au pays. Alors que dans les décennies qui précèdent la Réforme, on se plaint d'une pénurie de main-d'œuvre due à l'ampleur des recrutements et qu'aux XVI^e et XVII^e s. les capitaines rencontrent peu de difficultés pour mettre sur pied leurs compagnies, tout change au XVIII^e. Ceci entraîne une corruption des méthodes de recrutement et une augmentation de la part des marginaux et des étrangers dans les régiments suisses.

Alain-Jacques Czouz-Tornare, "Mercenaires", in Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), url:<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8607.php>, version du 19.05.2011.

Sources et auteurs	Sources : Voir dans le texte.
Auteur	B.Gasser, bernard.gasser@fr.educanet2.ch
Mandant	DICS
Expertise scientifique	Jean Steinauer
Expertise pédagogique	Francine Rey
Date de la dernière modification	21 octobre 2011
Copyright	<p>Cette ressource est publiée sous licence Creative Commons - utilisation sans modification autorisée sous conditions.</p> <p>Pour plus d'informations sur ces conditions, consultez la page suivante :</p> <p>http://www.friportail.ch/page/creative-commons-nc-sa</p>

MARCHE-AUX-POISSONS

La place du Marché aux poissons



Espace public créé en 1763-1764 et réaménagé dans son état actuel en 1825

Dénominations anciennes

- 17 avril 1383 Cimetière des Cordeliers
1763 Platteforme vis-à-vis des Cordeliers
Terrasse bey den Franciscaner
Août 1763 Franciscaner Kirch-hoof
Novembre 1763 Platteforme de la rüe de Morat
Avril 1764 Stägen beý der terrasse in der Murthen gaßen
5 avril 1824 Terrasse des Cordeliers
15 avril 1825 Place des Cordeliers
6 mai 1825 Marché aux poissons
5 septembre 1825 Terrasse vis-à-vis des Cordeliers
13 mai 1833 Place de l'ancien cimetière des Cordeliers
6 octobre 1903 Banc des poissons
3 mai 1904 Ancien marché aux poissons
3 mai 1904 Promenade du marché aux poissons

Propriétaires

- 17 avril 1383 Couvent des Cordeliers
1746 Ville-Etat de Fribourg
1803 Commune de Fribourg

«UN PETIT CHEF-D'ŒUVRE DE L'URBANISME D'AUTREFOIS»

Ferdinand Pajor



De la grande époque, avant les barrages, où les saumons jouaient à cache-cache avec les bateaux de pêches à Fribourg, il ne reste que peu de souvenirs au bord de la Sarine. Même les nases se font rares au menu des pêcheurs de la Basse et il y a bien longtemps qu'on ne vend plus de truites du Gottéron sur le Marché aux poissons. Dans son décor de façades baroques et néoclassiques, ce square arborisé créé en 1763 marque pourtant l'entrée de la ville dans l'ère des «embellissements» urbains

à une époque où l'on rêvait déjà de places, de promenades et de dégagements et d'un grand geste urbanistique qui aurait dû remodeler le centre-ville d'alors. Sur l'esplanade supérieure – l'actuelle place du Rosaire –, quatre marronniers encadrent aujourd'hui une fontaine en calcaire de Soleure taillée en 1839¹, autrefois flanquée de deux petits bassins obliques protégés par des bouteroues. L'esplanade inférieure, le Marché aux poissons proprement dit, est cadré par un imposant mur de soutènement concave en tuf et en pierre de la Molière, avec niche médiane abritant une fontaine et deux escaliers d'angle monumentaux. Elle s'avance jusqu'à un deuxième mur dont l'infexion curviligne centrale est coupée par un petit escalier droit. Quatre marronniers jalonnent cet espace. Le pavage qui souligne à la fois les circulations et le tracé du mur de soutènement participe à la qualité de cette séquence urbaine très élégante et malheureusement trop négligée².

Cet aménagement urbain précède de peu la réalisation de l'allée des Grand-Places (1771), de la promenade du Palatinat (1774), de la place des Ormeaux, de l'allée des Places et de la promenade des Neiges (années 1800). Il fut créé sur le cimetière des Cordeliers qui s'était développé sur le verger des frères Jean et Nicolas de Vuippens, acquis le 17 avril 1383 à l'ouest du couvent. Martin Martini le montre en 1606 fermé par une muraille. Planté d'arbres à la fin du XV^e siècle déjà³, il perdit sa fonction en 1746 quand le Petit Conseil interdit les sépultures à l'intérieur de la ville. En 1763, le terrain de l'ancien cimetière occidental des Frères mineurs fut intégré à la ville par la démolition de la clôture le long de la rue de Morat (act. rue Pierre-Aeby) et de la chapelle de Notre-Dame de Compassion ou du Saint-Suaire, à l'angle sud-ouest. Les tensions entre la Ville de Fribourg et les Cordeliers qui réclamaient le droit de propriété de leur ancien cimetière ont marqué par la suite l'histoire du lieu.

Une œuvre de Charles de Castella ?

L'aménagement de cette place publique commença vraisemblablement en juillet 1763, parallèlement à la démolition de l'enceinte du cimetière. En novembre les autorités achetèrent au tailleur de pierre Franz Montenach des pierres pour la construction de la «terrasse des Franciscains»⁴. Les travaux se poursuivirent l'année suivante sans que l'on puisse pour autant s'en faire une idée précise, les archives étant trop laconiques⁵. Toutefois, cette construction était bien avancée en avril 1764 puisque les comptes du Trésorier mentionnent la livraison de grès coquillier pour les escaliers de la terrasse, payé au maître carrière Saint Armand, de la Molière⁶. La fin des travaux ne peut pas être déterminée précisément, les livres de comptes signalant encore en 1769 un paiement effectué au carrière de la Molière pour les pierres destinées à l'«agrandissement» des

escaliers près des Franciscains⁷.

Le fonds de dessins de l'architecte Charles de Castella (1737-1823) comprend trois variantes pour une «plate-forme» à dresser sur l'ancien cimetière des Cordeliers, soit quatre élévations du mur de soutènement et trois plans des rampes d'escalier. Deux variantes sont accompagnées de légendes, dont une seule porte le millésime 1763. La légende de la première variante spécifie en plus «Plan est (sic) façade de la plate-forme, de la rûe de Morat à Fribourg, exécuté en 1763». Cette feuille propose en outre une «Autre façade, plus simple»⁸. La deuxième variante est intitulée «Plan et façade de la Platteforme vis à vis des Cordeliers à Fribourg, exécutée d'après le dessin que j'ai donné»⁹. Ces différents projets montrent un mur de soutènement droit à neuf travées rythmées par des lésènes plates ou à refends. Le mur de la terrasse et les parapets des deux escaliers à simple révolution sont ornés de tables carrées ou rectangulaires échancrées aux angles. On note une légère différence dans le traitement des garde-fous, formés de balustrades ou de parapets. La deuxième variante, similaire par son décor à celle portant le millésime 1763, s'en distingue par des rampes d'escaliers moins rai-des, puisqu'elles s'étendent sur deux travées. Cette disposition confère au mur de soutènement un aspect moins massif dans sa partie centrale. La troisième variante ne présente que des différences mineures, notamment au niveau des marches de départ et des rampes d'appuis¹⁰.

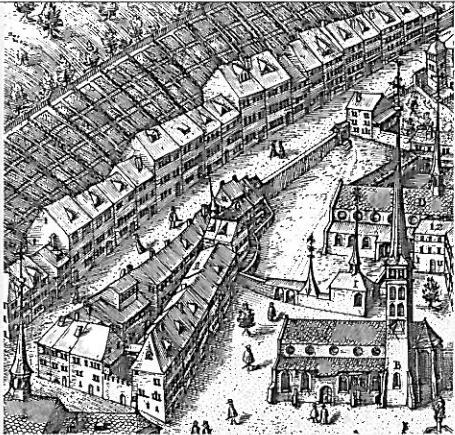
Le Marché aux poissons un jour de foire, vers 1930, Henri Robert, huile sur toile, 49 x 63 cm (Coll. Banque Cantonale de Fribourg)



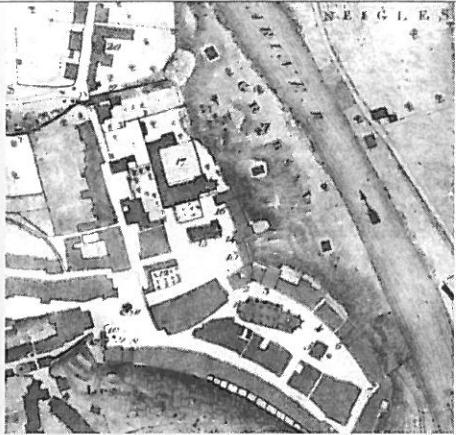
Vue générale de la place en direction de la cathédrale (BCUF, Fonds Jean Mülhauser)

Bien que Charles de Castella s'attribue la paternité de l'ouvrage, les sources ne mentionnent aucun nom d'architecte. Il faut cependant relever qu'un «faisceau d'indices» suggère sa présence dans le réaménagement de la maison d'Affry (rue Pierre-Aeby 16) qui s'élève dans l'angle nord-ouest de la plate-forme¹¹. Si les dessins de Charles de Castella ont bien servi au premier réaménagement de l'ancien cimetière des Cordeliers en promenade publique, ce mandat constituerait sa seule commande officielle après l'échec de son projet pour le corps de garde, attribué en 1782 à Jean-Joseph de Werro et le peu d'intérêt que semblent avoir suscité ses projets visionnaires pour le réaménagement du Bourg ou pour l'agrandissement de la douane en théâtre¹².

Le «Plan de Fribourg en Suisse», dressé par le Cordelier Charles Rædlé (1800-1880) en 1825, montre à l'emplacement du Marché aux poissons un mur de soutènement droit et non la construction curviline actuelle. Ce détail permet d'affirmer que la «Platteforme vis à vis des Cordeliers» fut exécutée si ce n'est d'après les projets de Charles de Castella en tout cas dans l'esprit de ses dessins. Comme le relate le Père Grégoire Girard en 1835, aucune construction n'avait alors été aménagée au pied de la terrasse et seul un «gazon planté de marronniers» s'étendait en pente vers le couvent des Cordeliers et embellissait les abords de l'église en invitant «au silence et au recueillement qui doivent y régner»¹³.



Le site en 1606, d'après le plan Martini

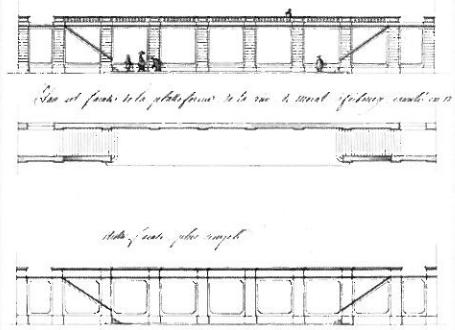


Etat en 1825, avant transformation, d'après le plan Rædlié

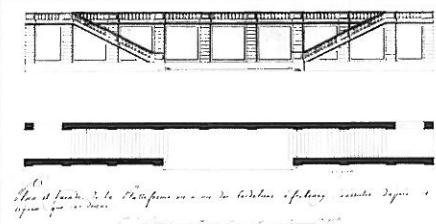
De la promenade au marché couvert

Après plus d'un demi-siècle d'existence dans le silence des Franciscains, le mur de soutènement de la terrasse était fortement dégradé. Au printemps 1824, les autorités communales constatent que le «parapet de l'escalier existant devant la maison de Mr Diesbach vis

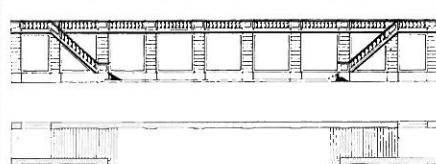
Charles de Castella, projet de 1763 (BCUF, AFC, I, 61)



Charles de Castella, projet, variante 2 (BCUF, L 1173, 149)



Charles de Castella, projet, variante 3 (BCUF, L 1176, 122)



à vis des Cordeliers menace ruine» et qu'il faut «l'étayer au moyen de quelques piliers»¹⁴. Une année plus tard, la situation ne s'est pas améliorée puisque le Conseil communal ordonne à la Commission de l'édilité de faire «abattre quatre marronniers à la Place des Cordeliers près de la muraille dégradée»¹⁵, ordre qui annonce une réfection et précède un changement d'affectation. Le Conseil communal adopte en effet le 18 avril 1825 «le plan présenté par la Commission d'édilité pour l'établissement d'un marché aux poissons à la place des Cordeliers & la construction d'un mur pour y soutenir la terrasse», selon le devis présenté, d'un montant total de 2595 francs¹⁶. Les travaux semblent avoir commencé immédiatement. Le Conseil communal accorda «au nouveau marché aux poissons une largeur de quinze pieds, au lieu de 12 pieds établie dans le plan le 18 avril dernier». En septembre, les rampes des deux escaliers étaient achevées et l'installation de garde-corps en métal décidée¹⁷.

En décembre 1825, le Conseil communal stipula que le «local près des Cordeliers étant suffisamment disposé pour qu'on puisse y tenir les marchés aux poissons», la Police devait inviter les marchands à y tenir leurs bancs dès le vendredi 6 janvier 1826. Ces derniers se firent cependant prier. Leurs échoppes, alors placées devant les arcades, profitaient du succès de la nouvelle place des Ormeaux et ils craignaient sans doute que ce déménagement à l'arrière du marché ne leur soit guère profitable. Au mois de mai, la Police dut intervenir pour interdire «que les poissonniers ne viennent vendre le poisson à d'autres places» que sur leur nouveau domaine dont l'aménagement se poursuivit encore plus d'une année après le transfert des bancs¹⁸. En juillet 1826, on passa commande à un maître carrier de Neuveville pour la livraison d'un bassin de fontaine d'une «contenance d'environ 432 pots, au prix de deux cents & vingt francs» et de

1 Son bassin, dessiné par l'architecte cantonal Johann-Jakob Weibel et fourni par François Menth, de Soleure, devait initialement être placé au chevet de l'église Saint-Nicolas. En 1935 seulement, le fut néo-gothique reçut la statue de Notre-Dame du Rosaire qui a donné le nom à cette esplanade (AVF, PCE, 14 mars 1838, 272-273; 1^{er} nov. 1838, 240-241; 2 déc. 1838, 251; 10 mars 1839, 271; Comptes de la commune de Fribourg, 1838/1839, 19 oct. 1839).

2 L'architecte danois S. E. Rasmussen (1898-1990) a relevé en 1957 déjà la qualité du pavage du Marché aux poissons: «En Suisse le pavage en petits pavés est extrêmement beau comme on peut le voir sur les photographies d'une petite place tranquille de Fribourg où, très joliment posé, il donne à l'œil un plaisir esthétique et présente des pierres parfaites au milieu du calcaire jaune pâle des murs et de la fontaine à l'entour» (Steen Eiler RASMUSSEN, Découvrir l'architecture, trad. par Mathilde Bellague, Paris 2002, 39-40).

3 «Bäume auf ihrem Kirchhof gegen die Murtengasse zu pflanzen» (AEF, Rs 21, Daguet, 527, mention de 1498).

4 «Dito dem Stein Mez Franz Montenach für einen Hauffen steinen, die Mann von Ihme zum gebrauch der terrasse bey den Franciscanner erhandelt – 18 fl.» (AEF, CT 544b, 10 nov. 1763, 561).

5 AEF, CB 1763/1764, 65 (tuiles), 67 (pierres), 1764/1765, f° 54v^o-55r^v (chaux).

6 «[...] dem Gruben-Mstr Saint Armand von la Molliere [...] für 922 schuh steinen für die stägen bey der terrasse in der Murthen gaßen, zu 13 s. per schuh, bringt 599 fl. 4 s.» (AEF, CT 544b, 30 avril 1764, 565).

7 «Item demselben für die steinen zur ausbauung der Stiegen bey franciscaner, lauth zedel sig. Gady 71 fl. 8 B» (AEF, CT 545b, 11 mai 1769).

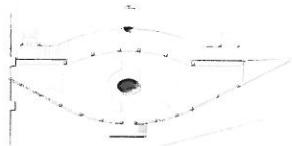
8 BCUF, AFC I, 61.

9 BCUF, L 1173, 149.

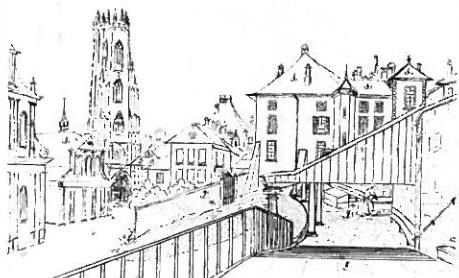
10 BCUF, L 1176, 122.

11 Aloys LAUPER, Rue Pierre-Aeby 16, Ancienne maison de Reynold, puis Affry, Fiche Fribourg n° 17, 2003, 8. Dans le voisinage proche, Castella a laissé des projets pour la maison Lanther (rue Pierre-Aeby 21) et proposé d'importants projets pour le réaménagement de l'espace entre l'actuelle Place Notre-Dame et la place des Ormeaux.

12 Aloys LAUPER, «De la résidence patricienne au palais de l'éducation: le néo-classicisme à Fribourg», in: *Une révolution culturelle?* Fribourg 1798, Fribourg 1998, 87-88. Leurs Excellences firent plutôt confiance à des maîtres tailleurs de pierre chevronnés comme Johann-Paulus Nader et Jean-Joseph Ducret ainsi qu'à une brochette de maîtres issus du Vorarlberg, Georg Metzler, Johann Popleter et les frères Berchtold.



Johann Jakob Weibel, projet d'embellissement de la place du Marché aux poissons (AEF, Service des bâtiments, plan 142)



Etat entre 1826 et 1853, d'après un dessin de Pierre de Reynold (APZ, Barberêche)

«trois bouterous au prix de six francs [la pièce]. La mue de l'ancienne plate-forme – ou promenade – en marché couvert fut terminée en 1827 quand on eut peint en couleur noire avec du «Ciment de Dyl en trois couches les colonnes, le plafond & les deux portes entre les balustrades des deux rampes». Le mécanicien Jean Caillet dut avant son départacheer et placer sur le toit du marché «le Poisson en guise de Dragon»¹⁹.

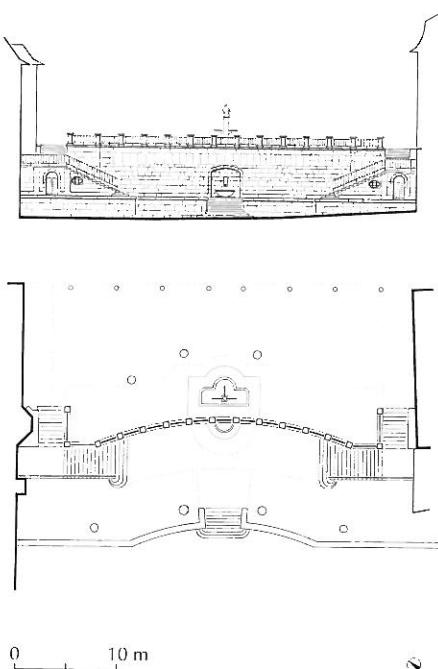
Les «colonnes et le fronton» de ce péristyle appuyé contre le grand mur de soutènement et orné d'une gargouille en forme de poisson, furent repeints par le gypseur Oberer en 1837. Une année plus tard, le «toit du marché aux poissons» fut réparé²⁰. Dans le but de remplacer cette galerie devenue vétuste, l'architecte Johann-Jakob Weibel (1812-1851) alors Intendant des bâtiments, soumit au Conseil communal, en juin 1849, trois dessins pour un «portique en pierre» qui présenterait «le caractère approprié à une construction d'administration qui doit éviter des modes de bâties d'un entretien continual». Comme le montre le plan, l'aménagement de ce portique aurait exigé d'importants travaux pour créer une terrasse convexe qui aurait reçu au milieu de parterres, le «bassin neuf». Ce projet d'embellissement fut devisé à 5706,05 livres non compris le transfert et la pose du bassin estimés à 1817,30 livres. En juin 1850, le Conseil communal décida finalement la démolition pure et simple de l'ancien péristyle, jugeant

sa reconstruction inutile et trop onéreuse²¹. Seul le pavage – vraisemblablement refait en 1888 –, qui suit le tracé du mur de soutènement entre les deux rampes d'escalier, rappelle aujourd'hui encore la largeur du péristyle sacrifié²². Un dernier projet pour un «toit-abri» fut soumis par l'architecte Joseph-Emmanuel Hochstättler (1820-1880) en avril 1870 mais il fut écarté en raison à nouveau de son prix, un devis de 3500 francs jugé trop élevé²³.

Le marché couvert ne servait pas uniquement aux bancs des poissonniers. En 1828 déjà, les autorités municipales avaient envisagé d'y établir le «marché aux Ecuelles» et en 1888 le Directeur de police estima qu'il était possible «en construisant une marquise sur cet emplacement d'y faire le marché ordinaire aux légumes»²⁴.

Bien que les sources attestent la construction en 1825 d'un nouveau mur de soutènement, que l'on peut associer à celui existant aujourd'hui, elles restent peu explicites. Un dessin prouve au moins que le péristyle au tracé curviligne à six colonnes toscanes en bois a bien été réalisé. Le tracé concave du mur ne

Elévation et plan de l'état actuel



s'explique pas seulement par des considérations esthétiques, mais elle répond sans doute à des contraintes statiques. Cette géométrie résiste mieux à la pression du terre-plein de la place d'Affry, l'actuelle place du Rosaire, et au ruissellement des eaux de la colline du Belsaix qui fragilise encore l'ouvrage²⁵.

13 GIRARD 37. En février 1768 des arbres avaient été plantés «hinter dem Haus des Marschallen von Diesbach [rue Pierre-Aeby 14]» (AEF, Rs 21, Daguet, 530, mention du 24 fév. 1768).

14 AVF, PCC, 29 mars 1824, 63; 5 avril 1824, 69; 31 mai 1823, 117.

15 AVF, PCC, 15 avril 1825, 123.

16 «1^o 200 quartiers de pierres 800.-frs., 2^o pour pierres de la molière 560.-frs., 3^o pour façon 1040 frs., 4^o pour 26 bosses de chaux 145 frs., 5^o pour 50 chars de sable 50 frs.» (AVF, PCC, 18 avril 1825, 129-130).

17 AVF, PCC, 6 mai 1825, 147 et 5 sept. 1825, 270.

18 AVF, PCC 30 déc. 1825, 384 et 1^o mai 1826, 96. Le marché aux poissons se tenait de 1400 à 1566 à l'intersection de la Grand-Rue et de la rue des Epouses avant d'être transféré devant l'ancien hôpital démolie en 1688 pour faire place aux boutiques ou arcades. Selon un rapport du Directeur de la police, on trouvait encore des poissonniers à la Grand-Rue en 1888 «surtout en hiver, parce qu'ils ont des établissements publics tout à fait à proximité où ils peuvent se réconforter et même attendre leurs clients» (AVF, PCC, 14 mars 1888, 85).

19 AVF, PCE 1, 13 janv. 1826; PCC, 10 juillet 1826, 156 (bassin de fontaine); PCE 1, 16 juin 1827 (peinture); PCC, 15 janv. 1827, 16 et 27 juillet 1827, 220 (compte de Jean Caillet).

20 AVF, PCC, 31 mars 1837, 127; 21 sept. 1838, 420.

21 AVF, PCC 26 juin 1849, 383-384 et 4 juin 1850, 337-338.

22 AVF, PCC, 14 mars 1888, 85.

23 AVF, PCC, 21 avril 1870, 71.

24 AVF, PCC, 14 mars 1888, 85. Soixante ans plus tôt, la Commission d'Edilité avait renoncé à faire niveler une partie du terrain devant le couvent des Cordeliers, pour l'établissement du «marché aux Ecuelles», estimant que seules trois boutiques pourraient y être installées (AVF, PCC, 18 avril 1828, 106).

25 Le Directeur de la police constate en 1888 que «le sol de ce marché est humide et boueux» et qu'il faudrait y faire un chemin pavé (AVF, PCC, 14 mars 1888, 85).

26 GIRARD 21-22.

27 GIRARD 39.

28 AVF, PCC, 12 déc. 1825, 361 et 6 janv. 1826, 15: «Les escaliers qui de la rue de Morat conduisent par l'établissement nouveau du Marché aux poissons, vers le couvent de l'Eglise des R.R. P.P. Cordeliers, n'étaient & ne devant être qu'un passage pour les piétons, il est défendu d'y passer, avec le bétail, chevaux, ânes, mulets, chars, brouettes, charges de bois ou d'autres matériaux &c. [...]».

29 AVF, PCC, 7 août 1837, 309-310; 10 oct. 1837, 418; 17 fév. 1904, 78 et 23 fév. 1904, 81.



Fontaine du Marché aux poissons, 1826, maître carrier de la Neuveville (?)

Latéralement, la poussée est retenue par les deux escaliers à deux rampes en équerre, sous lesquelles furent disposés deux caveaux. L'aménagement de l'esplanade inférieure d'une hauteur maximale de 2 m est vraisemblablement lié à la construction du premier péristyle mais la réalisation du mur de soutènement inférieur ne peut être déterminée précisément. Il est cependant probable que ce dernier élément ait été dressé lors de la création de la rue de Morat en 1848-1852.

Le Marché aux poissons s'ouvre au trafic

La création de la plate-forme en 1763-1769 avait facilité la circulation piétonnière entre la rue de Morat (l'actuelle rue Pierre-Aeby) et le quartier de Notre-Dame, bien qu'un passage à travers le cimetière des Cordeliers ait existé auparavant, comme l'atteste la vue de Martin Martini (1606), n'en déplaise au Père Grégoire Girard qui affirma le contraire dans un mémoire de 1835²⁶. En 1812, alors que le Marché aux poissons n'existe pas encore, les autorités demandèrent aux Franciscains de pouvoir aménager devant leur couvent des «perches propres à y attacher des chevaux les jours de foires et de marché» et dégager ainsi la place

de Notre-Dame et la place des Ormeaux déjà encombrées de bancs de foire²⁷. L'augmentation de la circulation qui suivit le réaménagement de l'esplanade en 1825, entraîna des abus et les autorités durent intervenir afin «que l'on ne passe avec des chars, brouettes, chevaux ou autres bêtes par les escaliers neufs au nouveau marché aux poissons»²⁸. Ainsi, bien avant l'ouverture de la rue des Cordeliers en 1848-1852 (l'actuelle rue de Morat) et la création d'une liaison directe sur la place de Notre-Dame, le dégagement existant devant le couvent des Cordeliers fut confronté aux aléas du trafic et convoité pour diverses fonctions annexes. Après le «stationnement» des chevaux en 1812 et le projet d'y réaliser une remise pour les voitures de poste en 1833, les autorités envisagèrent d'y construire dans les années 1900 les écuries bancales de l'abattoir communal du Varis. Depuis la fin du XIX^e siècle en effet, la place avait perdu sa fonction initiale et n'abritait plus de bancs aux poissons. Les Cordeliers mirent le holà à tous ces projets car la place était givrée depuis 1837 d'une servitude de non bâtir et d'une interdiction de stationnement pour les chevaux et les chars²⁹. Quelques anneaux en fer, scellés dans le mur de soutènement inférieur, témoignent cependant de l'ouverture de cette place au trafic. Si le marché aux poissons restait libre de toute construction, il ne fut pas désaffecté. En 1889, on avait loué les caveaux à la maison Schmid-Beringer et Cie pour y établir son dépôt de fer. Le bail fut résilié en juin déjà à cause du bruit causé par le sciage des fers. On y autorisa plus tard l'installation d'un dépôt de pétrole auquel il fallut vite renoncer à cause d'infiltrations qui touchèrent les bâtiments voisins. En 1902, l'Edilité décida finalement que les caveaux seraient utilisés «pour le remisage des outils et du matériel des balayeurs et [...] comme dépôt de sable pour la saison d'hiver»³⁰.

²⁶ AVF, PCC, 13 mai 1833, 147; 22 oct. 1901, 601-604; 6 oct. 1903, 603; 3 mai 1904, 182-184. Sur le dépôt de fer, voir AVF, PCC, 12 mars 1889, 55; 21 mai 1889, 136; 18 juin 1889, 170. Pour le dépôt de pétrole voir: AVF, PCC, 22 oct. 1901, 600-604; 19 nov. 1901. Voir également GIRARD 27, 39 et 41.

²⁷ STRUB, MAHF III, 422.

²⁸ AVF, PCC, 18 avril 1828, 107.

²⁹ AVF, PCC, 13 mai 1833, 147.

³⁰ AVF, PCC, 28 mai 1833, 159; 31 mai 1833, 161; 23 oct. 1835, 388-389. Ce mémoire fut rédigé à l'invitation de la commune qui souhaitait que les Cordeliers justifient leurs exigences. Voir en particulier GIRARD 8 et 34.

PROPRIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE OU MUNICIPALE?

Ferdinand Pajor



Le Marché aux poissons, état dans les années 1960 (ASBC, Benedikt Rast)

La création d'une promenade publique au cimetière des Cordeliers en 1763-1769 est liée au décret du 8 février 1746, interdisant pour des raisons d'hygiène les sépultures dans les églises. Cette mesure fut étendue aux cimetières intra-muros dès 1813 ce qui devait entraîner leur transfert hors de la ville. Les deux cimetières des Cordeliers – un second se trouvait au sud de l'église – furent fermés en 1816 et supprimés en 1838³¹. Les sites changèrent non

seulement d'affectation mais également de propriétaire. Au XVIII^e siècle, l'incorporation du cimetière occidental au territoire de la ville ne semble pas avoir posé de problèmes. Toutefois, cette expropriation de facto n'avait pas été réglée dans le détail et la question ressurgit lors des travaux de nivellement du terrain proche du couvent. En 1828, l'ancien secrétaire municipal Pierre de Raemy (1775-1839) fut chargé «de faire les recherches sur la propriété du fond existant devant le Couvent des Rds P.P. Cordeliers»³². Cinq ans plus tard, Joseph Victor Tobie Daguet (1786-1860), commissaire général et archiviste d'Etat, démontra que la «place de l'ancien cimetière des Cordeliers doit être la propriété de la ville de Fribourg»³³. Le Père Grégoire Girard rédigea un contre-mémoire en novembre 1835 où il affirmait que le Marché aux poissons avait été aménagé sur un bien-fonds propriété des Cordeliers depuis 1383, dont ils auraient été dépossédés sans dédommagement lors de la création de la promenade³⁴.

L'un des deux caves-dépôts du Marché aux poissons



La communauté avança en outre «que tout le terrain autour de son église depuis le ruisseau de la rue dite Vissaulaz jusqu'à la rue de Morat, clos de murs jusqu'en 1765 fait partie de sa

terrains disputés pour le prix de 1000 francs³⁵. L'ancien cimetière occidental des Cordeliers, «cette ineffaçable dénomination marchant à travers les siècles»³⁶, était désormais propriété

35 AVF, PCC, 7 août 1835, 309-311, 2 nov. 1835, 402-403 et 11 nov. 1837, 450.

36 GIRARD 16.

37 ASBC, Doc. fribourgeoise, 30 janv. 1951.



La place du Marché aux poissons, en 2006

fondation en 1224, fondation qui ne dérive point de la commune de Fribourg» et proposa «de confronter les documents pour mettre la vérité en lumière» et régler une bonne fois pour toute le différend. En novembre 1837, les Cordeliers renoncèrent définitivement aux

exclusive de la Ville de Fribourg qui s'était engagée par contrat à respecter le caractère des lieux. Par fidélité à ces engagements, ce «petit chef-d'œuvre de l'urbanisme d'autrefois»³⁷ mériterait sans doute sa réhabilitation en véritable promenade publique.

Sources et bibliographie

AEF, Comptes des Baumeister 1761-1765 (CB)

AEF, Comptes des Trésoriers 1760-1770 (CT)

AEF, Manuaux du Conseil 1764

AEF, Daguet, Répertoire alphabétique, Fribourg ville A-G

AVF, Protocoles du Conseil communal 1824-1904 (PCC)

AVF, Protocoles de la Commission d'Edilité (PCE)

Grégoire GIRARD, Mémoire sur le cimetière primitif du couvent des PP. Cordeliers de Fribourg, in: Annales fribourgeoises, 1956, 7-42 (GIRARD)

STRUB, MAH FR I, 197-198, fig. 167-168

STRUB, MAH FR III, 422-423

Leonz WALTENSPÜHL, Charles de Castella, Diss. phil. Freiburg 1955, 117-118 (non publiée)

Raoul BLANCHARD, Die öffentlichen Gebäude, in: Charles de Castella: Le dessin d'architecture / Die Architekturzeichnungen, Catalogue de l'exposition du Musée d'art et d'histoire, Fribourg 1994, 37-51

Hermann SCHÖPFER, Die Promenade bei den Franziskanern, Der Fischmarkt in Freiburg, in: Nutzen und Zierde, Fünfzig historische Gärten in der Schweiz, Zürich 2006, 271-273

Crédit photographique

Primula Bosshard
RBCI Frédéric Arnaud
RBCI Didier Busset
BCUF, Fonds photographiques fribourgeois

Plans

Yves Eigenmann

Remerciements

Banque Cantonale de Fribourg
Hermann Schöpfer
Catherine Waeber, Barberêche

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE FRIBOURG



Samuel Hofmann
Portrait équestre de François-Pierre Koenig dit Mohr, 1631

Dans ce monumental portrait équestre signé Samuel Hofmann, le premier que l'on connaisse dans l'histoire de la peinture suisse, le chef de guerre François-Pierre Koenig, dit Mohr, se présente en guerrier victorieux. Armure d'acier noir, bottes de cuir fauve à éperons, le col orné d'un rabat de dentelles à pointes, le buste couvert d'une écharpe rouge tressée de fils d'or, insigne de son grade, il tient dans la main droite un bâton de commandement; des pistolets sont rangés dans les fontes de la selle. La crinière ondoyante du cheval et la splendeur de son harnachement parachèvent l'image glorieuse que le fils du notaire fribourgeois voulait donner de lui, quelques années avant la fin abrupte de sa carrière militaire.

SBC
K-15

1

SBC
K-15
1

SAMUEL HOFMANN – PORTRAIT ÉQUESTRE DE FRANÇOIS-PIERRE KOENIG (1631)

SAMUEL HOFMANN

Samuel Hofmann naît vers 1595 à Sax, d'un père prédicant dans le Rheintal saint-gallois. Le garçon vit son enfance dans la pauvreté. Sur ses 13 ans, il entre en apprentissage chez le peintre zurichois Gotthard Ringgli, puis travaille durant six ans à Amsterdam. En 1622, il y épouse une Hollandaise, et retourne immédiatement à Zurich où il atteint à une certaine reconnaissance comme portraitiste. Il travaille pour de riches marchands de soie zurichoises et des diplomates. C'est en 1631, probablement à Lindau, qu'il exécute le portrait équestre de François-Pierre Koenig. L'artiste a dû chercher des commandes de cette espèce auprès des chefs impériaux en garnison dans la région du Bodan, mais il peint également les chefs du camp d'en face. De 1637 à 1639, Hofmann pratique hors de Zurich; en 1639, à Bâle, il peint un portrait de Johann Rudolf Wettstein. A la recherche de clientèle, il repart en 1643 pour Bâle, et en 1644 pour Francfort-sur-le-Main où il décroche de nombreuses commandes, à la fureur des artistes locaux. C'est à Francfort qu'il meurt après une assez longue maladie, et qu'il est enterré le 24 janvier 1649.



Conrad Meyer
Portrait de Samuel Hofmann
après 1649
Zentralbibliothek Zurich

Dans les collections d'art ancien de notre musée, aucune œuvre n'est mieux documentée que le portrait équestre de Koenig par Hofmann. On pense que la toile fut exécutée à Lindau, transportée à Fribourg et installée dans la maison du condottiere, l'hôtel Ratzé. Un an après sa mort, le tableau figure à l'inventaire de la succession comme «Portrait du colonel Koenig» pour une valeur estimée à 120 livres.

En 1675, le précurseur de l'histoire de l'art en Allemagne, Joachim von Sandrart, écrit à propos de Hofmann dans son ouvrage «Academie der Bau-, Bild- und Mahlerey-Künste»: «Princes et seigneurs appréciaient son travail, car il savait les rendre ressemblants de la tête aux pieds, tel le sire Koenig, commandant de Lindau, grandeur nature sur son cheval.» Quatre-vingts ans plus tard, en 1755, Johann Caspar Füssli mentionne ce tableau dans sa «Geschichte und Abbildung der besten Mahler in der Schweiz». En 1844 Alexandre Daguet admire l'œuvre au premier étage de l'hôtel Ratzé; un peu plus tard, elle orne l'antichambre de la Préfecture, installée dans ce bâtiment. Vers 1873, sur décision du Conseil d'Etat, on l'emmène au Musée cantonal logé dans le bâtiment du Lycée au collège Saint-Michel, où elle fait figure de pièce maîtresse dans la salle des peintures; à cet effet, elle a été traitée par un restaurateur du nom de Kowalski. Vers 1922 la toile fait retour à l'hôtel Ratzé, désormais



Portrait équestre Koenig
Etat avant la restauration de 2002

converti en musée. Au milieu du siècle, elle y constitue l'attraction principale d'une «salle Koenig» où l'on expose en outre l'épée du chef de guerre et son diplôme de noblesse, ainsi que les deux portraits de ses enfants.

La réorganisation du Ratzé en 1979 exile le tableau dans le galeries de la Villa Chantal. On le transporte quelques années plus tard au château de Gruyères, pour constater que ses dimensions empêchent de le placer à l'endroit prévu. Embobinée sur un rouleau composé de lattes, la toile est alors déposée à la Tour-Rouge où elle demeure deux décennies durant. En 2002, elle est rapatriée au MAHF où Claude Rossier a mené à bien une restauration qu'il faut qualifier, au vrai, de sauvetage.

Qui est donc François-Pierre Koenig? Il est né à Fribourg, au début du mois d'août 1594. Son père, un notaire issu de Romont, aura deux autres fils à quelques années de distance, Albert-Nicolas et Antoine. Les cadets ont fréquenté le collège Saint-Michel à Fribourg, mais nous ne savons rien du cursus scolaire de l'aîné.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE FRIBOURG

Autour de la vingtaine, il épouse une certaine Marie Chassot, dont il a bientôt une fille.

En 1617 il entre au service de Venise et combat dans le Frioul et probablement en Orient (d'où son surnom «Mohr»). Le gouvernement de Fribourg lui interdit bientôt de contracter avec la Sérenissime; il s'engage alors dans l'armée impériale, en compagnie de ses frères, et prend part aux hostilités dans la première phase de la guerre de Trente ans. Ce conflit paneuropéen aux multiples ressorts éclate en Bohême, en 1618, sur fond de tensions confessionnelles. Et c'est bien après la conclusion de la paix de Westphalie (1648) que les luttes et les dévastations trouveront une fin. La Suisse est demeurée, pour l'essentiel, à l'écart des opérations. Antoine, le cadet des frères Koenig, meurt probablement en 1629 déjà; le second, Albert-Nicolas, connaît la réussite comme chef de guerre. Jusqu'à sa mort en 1637, il restera étroitement lié à François-Pierre; les deux frères achètent conjointement l'hôtel de Jean Ratzé, à Fribourg, et la seigneurie de Billens. La vie d'Albert-Nicolas nous est cependant bien moins connue que celle de François-Pierre, sur laquelle nous sommes renseignés par sa correspondance avec le gouvernement de Fribourg et la Diète des cantons catholiques, siégeant à Lucerne. Le condottiere informait ses souverains du déroulement des opérations militaires; en retour de ces bonnes

manières, il espérait – mais ce fut en vain – obtenir le droit de recruter en Suisse pour son propre compte. Ses lettres, dont certaines sont chiffrées, nous font voir la guerre par les yeux d'un homme qui la fait, et qui s'efforce de mettre un peu de clarté dans le chaos des événements.

Dans les années 1620, donc, Koenig séjourne en différentes garnisons de l'Empire et vit pour partie à Vienne, pour partie dans un château de Moravie, un fief confisqué à un noble de la région dont l'empereur lui a fait cadeau. En 1630 il fait campagne en Italie du Nord et participe au siège de Mantoue; puis il fait route vers Lindau et Vienne. En 1631, l'empereur Ferdinand II lui accorde, ainsi qu'à son frère, le titre de baron. (Cet anoblissement aura porté sans doute François-Pierre à se faire portraiturer par Samuel Hofmann dans une posture princière.) Il devient ensuite commandant de Lindau, dans la région du lac de Constance, une base impériale assiégée bientôt par les Suédois. A l'automne 1633, le duc de Feria se porte à son aide, amenant d'Italie, dans sa suite, le colonel Wolfgang Rudolf Ossa. Ce vétéran dénonce Koenig à l'empereur, l'accusant de trahir au profit de la Suède et de son allié la France. De fait, quelques mois auparavant, Koenig était entré en contact avec le général suédois Horn, sur mandat de la Diète catholique, afin d'obtenir que l'évêché de Bâle soit épargné. Apprenant la dénonciation



Paolo Uccello
Portrait équestre de John Hawkwood
1436, Florence, Dôme



Peintre inconnu
Portrait de Jean-Daniel de Montenach
1639, MAHF, n° inv. 1998-1

dont il est l'objet, il décide à la fin de l'année de faire assassiner Ossa. Mais l'attentat échoue, Koenig est capturé et condamné à la peine capitale. Pendant des mois, les Diètes des Confédérés et le gouvernement fribourgeois

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE FRIBOURG

se mobilisent pour sauver l'officier suisse. A l'été 1634 Koenig est finalement élargi, en décembre suivant l'empereur le gracie. Il rentre à Fribourg où il se consacre à sa carrière politique.

En 1641, François-Pierre épouse Anne-Marie de Boccard; elle lui donne une fille, qui entrera chez les dominicaines, et un fils, qui se fera capucin. A la Saint-Jean de 1645, enfin, il est élu avoyer. Cette fonction l'amène à faire le voyage de Bruxelles, l'année suivante, pour traiter d'urgentes livraisons de sel. Son passage par Paris lui vaudra notamment une lettre du cardinal Mazarin. Peu après, à l'âge de 53 ans, ce bagarreur bon vivant est atteint d'une maladie et meurt quelques semaines plus tard, le 11 décembre 1647, à Fribourg.

Ce n'est pas sans raison que les premières publications relatives à notre tableau soulignent qu'il s'agit d'un portrait équestre. Les plus anciens portraits équestres qui nous sont connus sont des statues; la plus célèbre est celle de l'empereur romain Marc-Aurèle érigée sur la place du Capitole, à Rome. En 1436, Paolo Ucello peint une statue équestre en trompe-l'œil sur le tombeau du condottiere John Hawkwood, dans le Dôme de Florence. Au cours des siècles suivants, d'innombrables princes et chefs d'armée se font portraiturer à cheval; ces représentations renvoient toutes aux valeurs du pouvoir, à l'esthétique de la virilité. La posture choisie

par Koenig montre qu'il possède une haute idée de soi-même: l'habitude, chez ses contemporains fribourgeois – par exemple son cousin Jean-Daniel de Montenach – était de se faire représenter à mi-corps.

Hofmann a situé son commanditaire, et le magnifique cheval moreau qui le porte, dans un paysage vallonné, sous un ciel animé de nuages. Cet arrière-plan relève de la peinture illusionniste; brossé à grands traits, avec des éclairages sporadiques, il produit un effet expressément baroque. Au contraire, c'est avec minutie, au pinceau fin, que l'artiste a traité le cavalier et sa monture. Cette manière un peu vétillouse est à mettre en rapport, peut-être, avec les influences hollandaises reçues par le peintre à Amsterdam. Naturellement, Koenig n'a pas posé assis sur son cheval. Et pour représenter l'animal, Hofmann s'est inspiré sans doute de gravures. Contrairement aux armes, rajoutées postérieurement sur la couche picturale originelle et différentes du style de Hofmann, le «cartellino» collé en trompe-l'œil sur la toile, indiquant l'âge du modèle, semble être un clin d'œil du peintre.

Verena Villiger

Traduction: Jean Steinauer

DONNÉES TECHNIQUES

Huile sur toile
Hauteur: 272 cm
Largeur: 299 cm
Nº inv. MAHF 3994
Signé et daté en bas à gauche
Inscription: «AETATIS
SUAE.36.ANNO 1631»

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alexandre Daguet: Illustrations fribourgeoises. XVII^e siècle, dans: L'Emulation, 1844, p. 177–182.

Louis Grangier: Samuel Hofmann. L'Avoyer König de Mohr, dans: Nouvelles Etrennes Fribourgeoises, 1878, p. 124–127.

Theodor von Liebenau: Ein schweizerischer Condottiere aus Wallensteins Tagen, dans: Katholische Schweizer-Blätter, 1889, p. 44–88, 183–210.

Max de Diesbach: Un condottiere suisse du temps de Wallenstein. Le colonel François-Pierre Koenig dit de Mohr, avoyer de Fribourg, dans: Nouvelles Etrennes Fribourgeoises, 1894, p. 81–91.

István Schlégl: Samuel Hofmann, um 1595–1649, Zurich/Munich 1980.

Klaus Bussmann et Heinz Schilling (Ed.): 1648 – Krieg und Frieden in Europa, 3 vol., s. l. 1998.

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Musée d'art et d'histoire
Fribourg: 1, 3, 5; Institut suisse
pour l'étude de l'art, Zurich: 2

© Musée d'art
et d'histoire Fribourg

Fiches du MAHF, 2003-4

Service des biens culturels

Bibliothèque

Chemin des Archives 4

CH-1700 Fribourg

RUE DE MORAT 12

Hôtel Ratzé, actuel Musée d'art et d'histoire de Fribourg



Hôtel particulier construit en 1581-1584, par Jean Fumal, de Lyon, pour Hans Ratzé

Adresse ancienne

Rue de la Préfecture 227

Propriétaires connus

- 1581-1584** Construction pour Hans Ratzé († 1596) et son épouse Catherine Fruyot
1596 Peter, Jacob, Frantz, Marguerite, Catherine, Léonore et Barbe Ratzé, leurs enfants
1628 Nicolas, Pierre et Antoine Ratzé, fils de Peter, et Catherine leur tante vendent la maison à Nicolas-Albert König de Mohr († 1637)
1637 Son frère l'avoyer François-Pierre König de Mohr († 1647) en hérite
1647 François-Pierre II König (1645-1708), fils de l'avoyer et d'Anne-Marie de Boccard, entré chez les Capucins en 1670
1708 Marie-Catherine König, sa sœur, épouse de Béat-Simon de Buman, par héritage
17... Marie-Elisabeth de Buman, leur fille, épouse de François-Nicolas Protails de Werro
17... François-Romain de Werro (1716-1794), avoyer
1794 Charles-Joseph de Werro (1754-1828), avoyer
1828 Romain de Werro, chancelier et conseiller d'Etat, son fils
20 avril 1830 Vente du bâtiment à l'Etat de Fribourg. Installation de la Préfecture du district de Fribourg
1848 Préfecture du district de la Sarine
1922 Installation du Musée d'art et d'histoire de Fribourg

Préfets installés dans le bâtiment

District français de Fribourg

- 1830-31** Antoine Raemy, de Fribourg
1831-33 Philippe Maillardoz, de Fribourg
1833-34 Henri de Buman, de Fribourg
1834-40 Jean Savary, de Montagny
1840-43 Charles Griset de Forel, de Fribourg
1843-48 Nicolas Amman, de Fribourg

District de la Sarine

- juin 1848** Alexandre Thorin, de Villars-sous-Mont
juillet 1848-52 Jacques Blanc, de Charmey
1852-57 Alexandre Thorin, de Villars-sous-Mont
1857-62 Pierre Reynold, de Nonan
1862 François Ducrest, nommé le 16 avril mais renonce pour raisons familiales le 25
1862-77 Albert de Fégey, de Fribourg
1877-82 Antonin de Boccard, de Fribourg
1882-1918 Charles Wuilleret, de Fribourg
1918-19 Bernard de Weck, de Fribourg
28 janvier 1920 Adrien Mauroux, d'Autigny

NOBILISSIMA TOTIUS CIVITATIS DOMUS: LA MAISON RATZÉ

Aloys Lauper



Les trésors ont occulté l'écrin: rares sont les visiteurs du Musée d'art et d'histoire qui s'attardent sur l'architecture de la maison qu'ils parcoururent. Juste intrigués par la «tour des secrets» et par sa galerie, ils viennent y voir des collections réputées, mises en scène dans une muséographie qui neutralise à dessein l'architecture. L'hôtel particulier du capitaine et drapier Hans Ratzé compte cependant parmi les dix réalisations essentielles de la Renaissance en Suisse. Construite pour une personnalité qui avait fait fortune et passé

plus de vingt ans dans les fastes lyonnais, cette maison tranche par son ampleur sur les réalisations locales contemporaines, toujours inscrites dans l'étroitesse du parcellaire médiéval, attachées au vocabulaire gothique comme pour éviter tout soupçon de luxe et d'ostentation. Tout auréolé de sa carrière lyonnaise, homme sans doute raffiné et cultivé jouissant de l'estime de Pierre Canisius qui le considère comme un ami¹, Hans Ratzé ne s'embarrasse pas de conventions et de références surannées. Il emmène dans ses bagages un architecte lyonnais et s'offre une demeure à la mesure de ses ambitions. Moins rusé cependant que les banquiers italiens qu'il a voulu imiter, il finit semble-t-il endetté, obligeant ses héritiers à brader son rêve de pierre à François-Pierre König de Mohr, figure baroque de cape et d'épée, cousue d'or et de gloire.

Epoux d'Ursula Fruyo – fille d'un apothicaire de la ville –, Hans Ratzé († 1596) était le petit-fils d'un préparateur de draps qui s'était établi à Fribourg à la fin du XV^e siècle, attiré par l'essor de cette industrie sur les bords de la Sarine. Il y avait épousé la fille d'un certain Diebold Stalder, qui leur léguait sa maison près de la tour des prisons avec charge de geôlier comprise. Outre ce bien familial, Hans Ratzé hérita sans doute d'une richesse et d'une renommée qui lui ouvrirent toutes grandes les portes de la magistrature. Ayant suivi le cursus honorum traditionnel, il fut membre du Petit Conseil de 1580 à sa mort². Entre 1571 et 1593, il avait pourtant passé l'essentiel de son temps à Lyon, à la tête d'une garde suisse forte de 400 hommes³, où il fut le témoin des désordres politiques et religieux qui désolèrent l'une des plus grandes puissances économiques du temps. Avant les guerres de religion, la ville des imprimeurs, des canuts et des banquiers était l'une des capitales européennes du

commerce et de la finance, fréquentée par des marchands venus de toute l'Europe. Attirées par sa richesse et séduites par le faste de sa culture, des familles de banquiers italiens s'y étaient fixées, y construisant de prestigieuses demeures que le capitaine Ratzé a sans doute visitées. Officier brillant que les archives montrent soucieux de ses hommes et de leur famille, il avait assisté impuissant et horrifié à la Saint-Barthélemy lyonnaise, à la fin du mois d'août 1572. Les archives de l'Etat conservent trois lettres poignantes adressées au gouvernement fribourgeois où il décrit ces trois jours de massacre qui firent plus de cinq cents morts⁴.

Non content de se poser en défenseur de la foi catholique, il se présenta également comme le sauveur de la draperie fribourgeoise en crise. En 1579, associé à d'autres compatriotes en poste à Lyon comme Hans Wild et Laurent de Boccard, il avait obtenu de son gouvernement un monopole et un crédit de

2'000 écus – près d'un quart des recettes annuelles de l'Etat –, pour lancer une société de production de draps légers, à la mode, destinés à l'exportation. L'opposition des tisserands fribourgeois engoncés dans un corporatisme désuet ne permit pas, comme à Zurich, le développement de cette entreprise à laquelle Ratzé mit un terme au mois de mars 1581⁵. Son long séjour lyonnais fut entrecoupé d'allers et retours sur les bords de la Sarine, comme en 1582. Reçu avec tous les honneurs dans sa ville natale le 15 mai, il y restera près d'une année, jusqu'au 13 juin 1583, le temps de mener à terme la construction de sa maison, dressée a-t-on dit selon le modèle de celle qu'il habitait à Lyon, sans doute sur la rive droite de la Saône, au bas de la colline de Fourvière, ou dans les environs de la rue Mercière.

Souvenir lyonnais pour retraite dorée

Le 2 avril 1576, Hans Ratzé avait acheté à François Kruumenstoll une parcelle contiguë à la sienne avec maison, grenier, pré et jardin potager⁶. Il disposait ainsi d'un terrain à bâtir suffisant, donnant sur la rue de Morat, limité par l'une des anciennes enceintes de la ville. Le 2 décembre 1579, on lui avait cédé l'escalier en colimaçon de la Tour des Prisons, qu'il songeait sans doute à réutiliser. Le 7 mars 1581, il avait informé le Petit Conseil de son intention de commencer les travaux et demandé qu'on lui accorde les tuiles nécessaires et un attelage pour ses charrois. Le 22 décembre, il avait sollicité l'autorisation d'engager des carriers et des maîtres tailleurs de pierre de son choix pour pallier à la lenteur et à l'incompétence des artisans officiels. Jean Fumal fut l'un d'eux. Les archives locales le désignent comme le «maître tailleur de pierre du capitaine Ratzé» et le disent originaire de

La maison Ratzé et son environnement bâti, dans les années 1920 (carte postale, coll. privée)

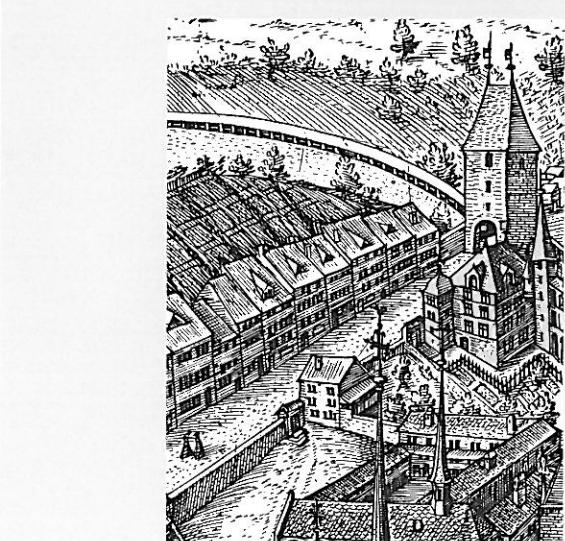


Flanquée de pavillons, la maison Ratzé avec sa tour d'escaliers et sa tour des latrines reliées par une galerie (ASBC, B. Rast)

Rodez (Aveyron), sauf l'acte de réception de l'abbaye des maçons qui précise qu'il vient de Lyon⁷. A peine arrivé à Fribourg, il s'y marie avec une certaine Marguerite Chaupon. En 1582, elle lui donne un enfant qui eut pour parrain l'avoyer Jean de Lanthen-Heid et pour marraine l'épouse de Hans Ratzé! Le maître lyonnais avait sans doute fourni les plans du «château Ratzé» dont il dirigea la construction, achevée en 1584⁸ comme en témoigne une plaque de cuivre trouvée dans l'épi de faîtage du pavillon sud, attribuant cet ouvrage au chaudronnier Hans Konrad Kleli et au peintre doreur Peter Offleter⁹. Le 4 juillet 1583, le gouvernement avait accordé le droit d'établissement au protégé de Jean Ratzé avec cette mention: «Jehan Fumal, de Rodez, maître tailleur de pierre de son état, mais également un artiste qui pourrait nous rendre d'excellents services»¹⁰. La maison Ratzé terminée, il se fixa à Fribourg, mais sans recevoir les commandes espérées du gouvernement qui aurait pu faire appel à ses talents pour la réalisation du Collège notamment. Le 25 août 1585, il baptisa son second enfant, nommé Rodolphe, comme son parrain Rodolphe Progin qui faisait alors construire une maison à la rue de Morat¹¹. Le 27 août 1592, après la naissance de Jacques son troisième enfant, son épouse vendit à François Cotti – l'«architecte» du Collège –, une propriété à Grolley¹², village où il semble s'être éteint en 1598.



La façade principale vers 1930 (ASBC Photothèque, Fonds Reiners)



La maison en 1606, d'après Martin Martini

La Préfecture en 1917, d'après Augustin Genoud

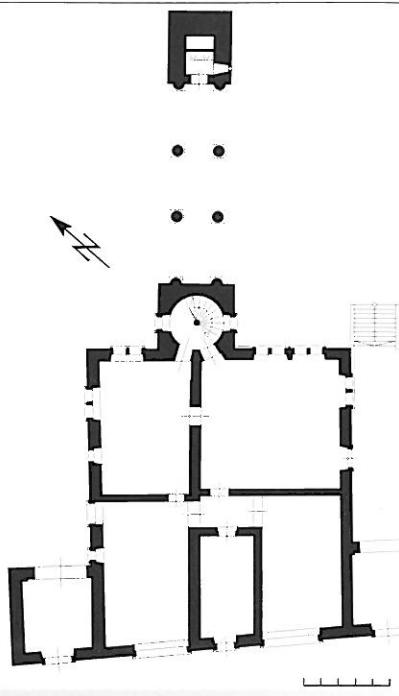


Pour Pierre de Zurich, la construction de l'Hôtel Ratzé «fut un événement véritablement sensationnel, dans l'histoire de l'architecture fribourgeoise», sans doute aussi exceptionnel que celle du château de la Poya. Rien, ni dans le type, ni dans le programme ou la distribution, ni dans la mise en œuvre ou la modénature, n'a d'équivalent à Fribourg. La maison était constituée d'un grand volume cubique entre deux pavillons, flanqué côté jardin d'une tour d'escalier hors d'œuvre reliée à la tour des latrines par une double galerie. Le désaxement du bâtiment par rapport à la façade principale laisse supposer l'existence d'un modèle ou d'un projet antérieur qu'il fallut adapter à la configuration des lieux.

Voulant aligner sa façade sur la rue¹³, tout en maintenant le développement des éléments de son projet, l'architecte aurait été contraint de procéder à une correction d'axe d'environ 10° afin de ne pas buter sur l'ancienne muraille. Cette adaptation a d'ailleurs été compensée à la hauteur du vestibule.

Au rez-de-chaussée, la distribution d'origine a subi d'importantes modifications liées à la fonction publique du bâtiment dès le XIX^e siècle. Une observation des plafonds et des murs permet cependant de la reconstituer. L'entrée principale, côté rue, se situait au centre de la façade entre deux baies en anse de panier donnant sur des pièces destinées peut-être à des boutiques. Le corridor central voûté desservait un vestibule de distribution ouvrant sur les «boutiques» et sur un grand espace divisé en deux pièces inégales, la plus grande dotée d'un accès sur le jardin, la plus petite servant probablement de cuisine. L'escalier à vis d'origine a disparu, remplacé au XIX^e siècle par la circulation actuelle. Le premier étage, réaménagé au XVIII^e siècle, a cependant conservé l'essentiel de sa disposition d'origine.

La façade principale de la maison Ratzé aurait pu être dressée à Lyon, rue Saint-Jean, rue Lainerie, rue Juiverie ou rue du Bœuf où se concentrent aujourd'hui les plus beaux immeubles Renaissance de la cité. Les rez-de-chaussée percés de grandes baies couvertes d'arcs surbaissés, les élévations criblées de fenêtres aux grandes croisées, groupées en triplet ou en doublet, ainsi que le dernier niveau traité en demi-étage sont caractéristiques de la manière lyonnaise. Les découpes



Essai de reconstitution des plans du rez-de-chaussée

1 En 1590, il fit un don important pour la bibliothèque du nouveau collège St-Michel.

2 Il fut en effet membre du conseil des Deux-Cents en 1558 des Soixante en 1563, puis bailli de Bossornens de 1563 à 1568, Secret de 1568 à 1570, bannieret des Hôpitaux de 1569 à 1571, ainsi que Zeugmeister en 1594.

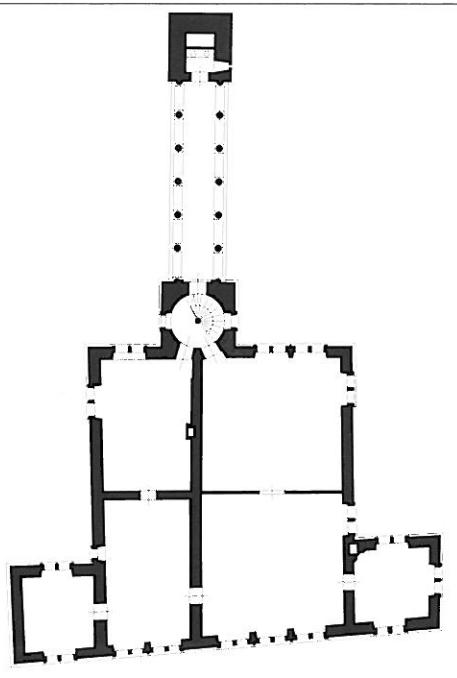
3 Pillée par les protestants en 1562, la ville de Lyon s'assura les services d'une garde suisse dès 1567. Le contingent, composé principalement de Fribourgeois, avait été placé sous le commandement de Louis d'Affry. Appelé à d'autres fonctions, il fut remplacé par Hans Ratzé qui prit son commandement le 1^{er} mars 1571 accompagné de son frère Jacob, promu lieutenant le 26 juillet 1575. Cette garnison fut renforcée de 300 fribourgeois placés sous le commandement de Hans Wild, le 10 mai 1591. Expulsé de la ville le 19 octobre 1593 par des insurgés en révolte, Hans Ratzé ne semble plus y être retourné, Hans Wild puis Jacob Ratzé reprenant le commandement de la garde, qui sera licenciée le 12 août 1594.

4 AEF, Coll. Schneuwly XIII, 19, s.v. Ratzé. Relatant les tragiques événements du 27 au 30 août, elles sont datées du 30 août, du 8 septembre et du 6 octobre 1572.

5 Nicolas MORARD, Une réusite éphémère: l'économie fribourgeoise aux XIV^e et XV^e siècles, in Histoire du canton de Fribourg 1 Fribourg 1981, 278-279.

6 AEF, RN 211, f° 42 (2 avril 1576). Sauf indication contraire, toutes les informations qui suivent sont tirées des manuels du Conseil, aux dates mentionnées.

7 AEF, Procès-verbal de l'abbaye des maçons, p. 128 (1584).



et du premier étage, à partir d'observations in situ



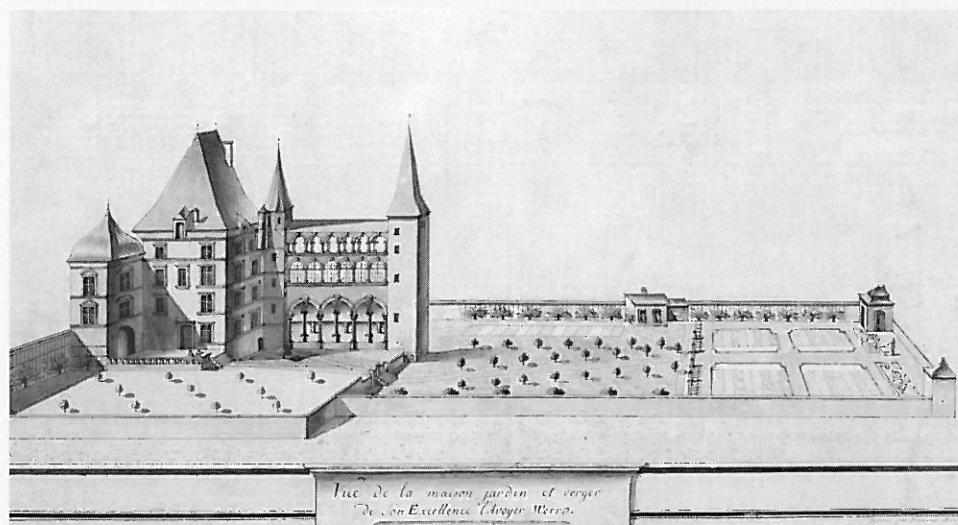
Le château de préfecture, vue stéréoscopique des années 1860 (coll. Pro Fribourg)

anguleuses des modénatures travaillées en plans successifs, sous l'influence de l'Italie sans doute, ont remplacé les tracés gothiques en segment de cercle. La mouluration plate des croisées à baguette centrale est typiquement lyonnaise, comme le développement des cours et des galeries ouvertes à plusieurs niveaux reliant les différents corps de bâtiment. La galerie de l'hôtel construit pour le libraire Guillaume Rouillé (+1586) à la rue Mercière présente d'intéressantes analogies avec la galerie dessinée par Fumal: mêmes arcs en plein cintre portés par des colonnes à chapiteaux toscans, mêmes croisements des nervures à la retombée, mêmes masques ornant les clefs. Connaissant les écrits de Serlio

présent à Lyon dans les années 1550, ayant pu admirer la coursière et les deux tourelles de Philibert de l'Orme à l'Hôtel Bullioud (1536), le maître d'ouvrage et son architecte ont préféré à ces grandes leçons les réalisations d'une bourgeoisie décrise comme traditionnelle et volontiers puritaire. Les pavillons latéraux fribourgeois couverts à l'origine d'une toiture à l'impériale attestée par Martin Martini en 1606, les hauts combles, les croisées et les lucarnes sont des gallicismes déjà signalés par Serlio.

Ne pouvant honorer les engagements de Hans Ratzé, ses petits-enfants vendirent la propriété ainsi que la seigneurie de Billens acquise en 1591, à Nicolas-Albert König de Mohr, alors

Le château Werro en 1800, d'après François Maendly, jardinier de Charles-Joseph de Werro (Musée d'art et d'histoire)



8 La date 1583 a été relevée sur deux lucarnes. Le trésorier a porté sur ses comptes, en 1583 et en 1584, les montants versés pour deux lots de 12'000 et de 11'000 tuiles livrées à Hans Ratzé.

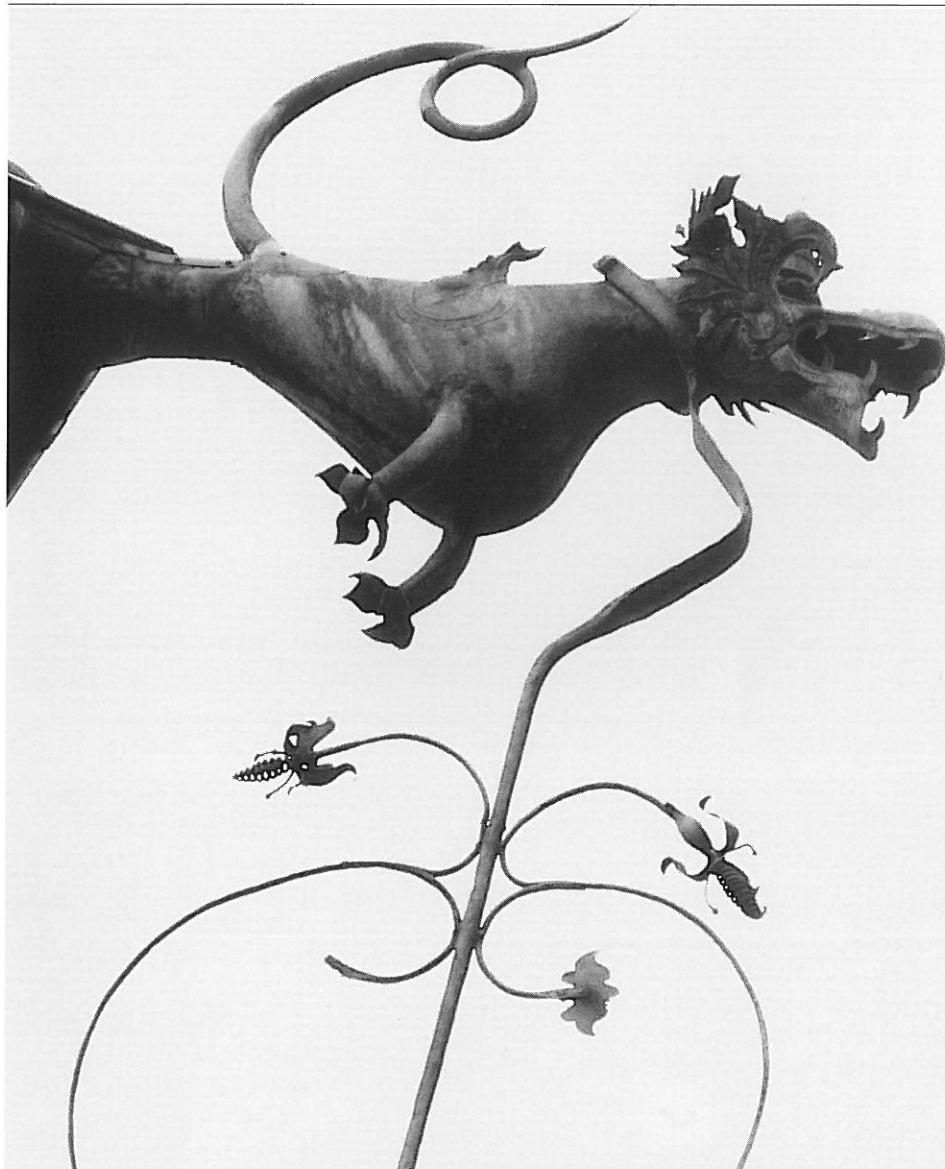
9 Cette plaque trouvée lors des réfections de 1966 est conservée dans les collections du Musée (MAH FR 1966-8).

10 «Jehan Fumal von Rondes, ein Steinmetz synes handercks, diewyll derselb ein kunstrycher meister ist desse man sich im val der noth woll zubefreuen...» (AEF, MC 126).

11 Pour laquelle on lui accordera 10'000 tuiles en mars 1586. S'agit-il de la rue de Morat 17 qui présente d'intéressantes similitudes avec la maison Ratzé? Fumal y aurait-il travaillé?

12 AEF, RN 200, f° 40v^o.

13 Soit la rue Pierre-Aeby actuelle, ancienne rue de Morat, la route des Cordeliers n'ayant été tracée qu'en 1849.

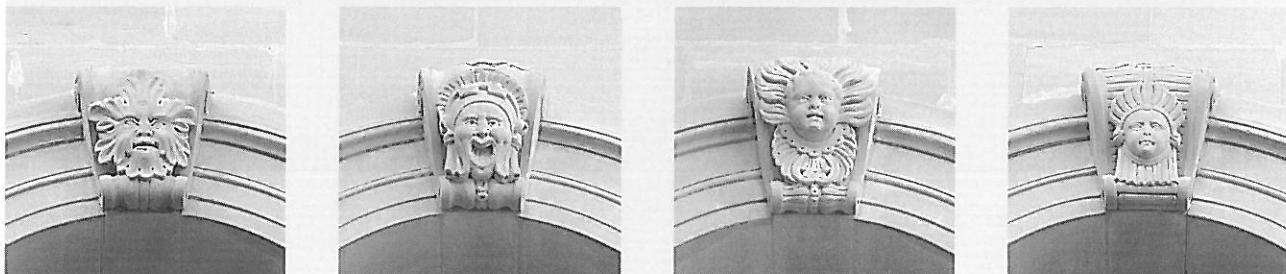


Les gargouilles en forme de dragon, probablement de la 1^{re} moitié du XVII^e siècle, proviendraient du porche de la cathédrale d'où elles furent enlevées en 1844

lieutenant-colonel d'un régiment de cuirassiers. Son frère, l'avoyer François-Pierre König de Mohr (†1647) hérita de tous ses biens qui passèrent à sa fille Marie-Catherine épouse du lieutenant-colonel Beat-Simon Buman, bailli de Bulle. Par son mariage avec François-Nicolas-Protais de Werro, leur fille fit entrer cette maison dans les biens de la famille de Werro qui l'adapta au goût du temps¹⁴. Le

cabinet rocaille (années 1740-1750) et le grand salon Louis XV du 1^{er} étage pourraient témoigner de la qualité de ces réaménagements s'ils sont d'origine. Les travaux les plus importants furent sans doute réalisés pour l'avoyer François-Romain de Werro. Trois dessus-de-porte signés Gottfried Locher et datés 1772, provenant de la maison, sont toujours conservés dans les collections du Musée¹⁵.

Quatre des vingt quatre masques maniéristes ornant les clefs des arcs de la galerie, auteur inconnu, entre 1581 et 1584



14 L'architecte Jean-Joseph de Werro (1759-1830) y a donc vécu. Auteur notamment du corps de garde, il fut Inspecteur général des forêts, bâtiments, digues et ponts & chaussées (1804-1816), Intendant des bâtiments, digues et ponts & chaussées (1816 à 1826) puis Intendant des bâtiments (1826 à 1830).

15 N° inv. 4331, identifiés par Marc-Henri Jordan.

DE LA PRÉFECTURE AU MUSÉE

Aloys Lauper

L'Hôtel Ratzé fut vendu à l'Etat par le chancelier Romain de Schaller, le 20 avril 1830, pour la coquette somme de 42'000 francs. Présentée en 1687 comme la «plus belle maison

Attestés par un cahier d'esquisses¹⁷, ces travaux furent réalisés avec soin, les encadrements des nouveaux percements copiant les modénatures Renaissance. Le préfet occupait le 1^{er} étage,



La préfecture et l'arsenal dans les années 1890 (carte postale, ASBC Photothèque, Fonds Progin)

de la ville»¹⁶, la demeure offrait un siège convenable aux préfets de district. Leur installation entraîna la redistribution du rez-de-chaussée autour de nouvelles entrées et d'un nouvel axe transversal. Les deux pièces côté rue furent alors raccourcies pour la création du nouveau corridor les isolant des salles d'attente et des bureaux de la préfecture. Un escalier à deux rampes fut construit dans un massif greffé à la tour.

les niveaux supérieurs étant loués, notamment au banquier Pierre Aeby en 1886, puis au notaire Vuichard et au greffier Buclin en 1890. On y fit alors divers travaux. En 1899, on rénova la grande pièce du 1^{er} étage, selon les vœux du préfet qui trouvait que «ce salon à l'aspect imposant, avec ses corniches à grandes gorges n'est vraiment plus décoratif»¹⁸. Sic transit gloria mundi.

En 1905 déjà, Georges de Montenach avait proposé d'installer le Musée d'art et d'histoire dans cette demeure. En 1917, la comtesse de Saulxures léguait ses collections à l'Etat de Fribourg pour autant qu'elles soient exposées dans la maison Ratzé.

L'achat de la maison de Weck permit le départ du préfet qui ouvrit ses nouveaux bureaux de la Grand-Rue le 17 novembre 1920.

doir. La grande salle des statues et des bahuts aménagée au 3^e étage, dans deux pièces réunies en une seule, donnait, côté rue de Morat, sur la salle de numismatique et sur celle des étains et faïences. La salle d'armes occupait les combles, voisinant le bureau du conservateur et l'atelier-dépôt côté jardin. En 1926, on décida en outre de fermer les galeries afin de permettre l'exposition des vitraux de cabinets.

16 Héliodore RAEMY de BERTIGNY, *Chronique fribourgeoise du dix-septième siècle*, publiée, traduite du latin, annotée et augmentée, Fribourg 1852. Le chroniqueur était le chanoine Fuchs.

17 AEF, Fonds non classé, Intendant des bâtiments, esquisses III (1868-1883), p. 2 et 4.

18 AEF, Fonds DTP, dossier Préfecture, lettre de Samuel Blaser, 30 octobre 1899.



Le Musée d'art et d'histoire peu après son ouverture, avec la collection de Saulxures (ASBC Photothèque, Fonds Broillet)

Le déménagement du Musée, du Lycée au «château de l'ancienne préfecture», acheva une décennie de grands travaux en faveur de la culture, avec la construction de la bibliothèque cantonale, l'installation du conservatoire dans l'ancien arsenal et celle des archives dans l'ancien couvent des Augustins. Ouvert au public le 10 décembre 1922, le musée fut aménagé jusqu'en 1929. Le rez-de-chaussée initialement prévu pour les collections archéologiques fut finalement destiné à loger le concierge et la comtesse de Saulxures. Deux étages furent réservés à sa collection, composée en grande partie de mobilier. Les premiers visiteurs entraient par la cuisine servant d'antichambre, gagnaient la salle des faïences installée dans l'ancienne salle à manger du préfet puis la salle gothique aménagée dans le grand salon côté rue et le boudoir Louis XV, avant de visiter la chambre Louis XVI et la chambre Louis-Philippe. Au 2^e étage, une antichambre précédait la salle des gravures, la distribution d'origine étant maintenue côté rue avec cabinet de toilette, chambre à coucher, grand salon et bou-

A l'étroit dès le début, le musée espérait pouvoir s'étendre dans le jardin. La construction du pavillon du concierge en 1943 permit au moins d'installer correctement le conservateur au rez-de-chaussée de la maison.

Le travail de Jean Fumal a reçu l'adhésion de ses pairs. En 1901, l'architecte Frédéric Broillet le citait en exemple dans l'album de fête de la Société des ingénieurs et architectes suisses: «Les grands toits élancés, couronnés d'épis armoriés, les gargouilles en cuivre doré en forme de dragons, les flèches de ses tours et de ses tourelles, sa galerie monumentale, constituent un ensemble d'un puissant effet, et ses excellentes proportions, l'heureuse distribution des masses, caractérisent l'édifice d'une époque glorieuse de l'art de bâtir». Feignant d'oublier les origines de ce coup de maître, Broillet n'hésitera pas à le citer en référence cinq ans plus tard, dans son projet de concours élaboré pour le casino-théâtre des Grands-Places. Venant d'un des propagandistes du Heimatstil, l'emprunt avait sans doute valeur d'hommage.

Sources et bibliographie

AEF, Généalogies Amman, f° 26

AEF, Fonds Daguet Let R3

AEF, Fonds Schneuwly X, 17; XIII, 19; XXIII, 17lb

Romain de SCHALLER, Maison du XVI^e siècle (Hôtel de la Préfecture), in: FA 1895, pl. XIV

Frédéric BROILLET, Hôtel de la Préfecture, à Fribourg. Vue de l'est, in: FA 1902, pl. XII

Frédéric BROILLET, L'Hôtel de la Préfecture à Fribourg, in: Société suisse des ingénieurs et architectes, XXXIX^e assemblée générale Fribourg 1901, Album de fête, Fribourg 1901, 14

Bulletin officiels des séances du Grand Conseil 1920, 130-143 (séance du 17 mai 1920)

de ZURICH, Maison bourgeoise XXIII, pl. 17-18

Jeanne NIQUILLE, Jean Fumal, le constructeur de l'Hôtel Ratzé, in: AF XVII, 3 (mai-juin 1929), 97-100

Heribert REINERS, Fribourg pittoresque et artistique, Fribourg – Augsbourg 1930, 47

Adolf REINLE, Kunstgeschichte der Schweiz, 3. Bd, Die Kunst der Renaissance, des Barock und des Klassizismus, Frauenfeld 1956, 34

Marcel STRUB, Musée d'art et d'histoire de Fribourg. Hôtel Ratzé. Guide de monuments suisses, Bâle 1974

Catherine WAEBER, Le jardin de l'Hôtel Ratzé, Fiches du MAHF, 2001-5

Crédit photographique

MAHF Primula Bossard

RBCI Didier Busset

RBCI Aloys Lauper

ASBC Photothèque, Fonds Reiners et Fonds Broillet

Plans

RBCI Frédéric Arnaud

Remerciements

Verena Villiger